

## ZONM ZUUN

## 20h04 de l'idée sans détour, jeudi 29 novembre

C'est la dernière de l'année, et on garde souvent le meilleur pour la fin ! Rendez-vous à 20 h 04 pour rencontrer nos invités exceptionnels :

Claude Vautrin, « Juste pour voir, et un peu plus ! » : grand reporter de retour de Corée du Nord, il évoquera les trous noirs de l'information, la vision géo-caricaturale du monde, la nécessité d'aller voir pour témoigner.

Mathieu Péché et Gauthier Klauss : champions du monde de canoé biplace l'an dernier, médaillés de bronze à Rio, mais forcés d'arrêter suite à la disparition de leur discipline en 2018, les KlaPé sont aussi d'incroyables ambassadeurs des Vosges.

Morganne Hirsch, fondatrice de l'association Mirador : à travers son histoire personnelle, qui l'a emmenée au Chili en quête de son identité, elle expliquera comment notre capacité à comprendre l'Autre est une clé de résolution d'un grand nombre de nos conflits.

Jack Struss : notre artiste de la fin d'année créera en direct des caricatures de spectateurs sur Photoshop.





#### Marché de Noël à l'EHPAD

Les fêtes de Noël se profilent déjà sur nos calendriers. En préambule à toutes les festivités,

les «Amis de la Clairie» organisent leur traditionnel marché de Noël, le samedi 24 novembre, de 14 h à 17 h, dans le hall de l'EHPAD

Un groupe de bénévoles talentueuses, aidé par des résidentes, a préparé de magnifiques cadeaux et décors de Noël au goût du jour, où chacun pourra trouver son bonheur. Gourmandises diverses, biscuits de Noël, gaufres fabriquées devant vous, vin chaud et autres boissons agrémenteront des pauses conviviales et des rencontres entre les visiteurs et les aînés. Les photos prises pendant les animations de l'année vous donneront une idée de l'usage qu'ils font de l'argent récolté pendant cet après-midi de fête. Une tombola tirée en fin d'après-midi vous permettra de tenter votre chance. Soyez nombreux à venir soutenir leur action et soyez-en remerciés à l'avance.



Chers Bressaudes et Bressauds,

Alors que l'automne, et cette année tout particulièrement sa chaleur caniculaire, continue d'enjoliver nos superbes paysages, nous ne devons pas ignorer la sécheresse qui perdure actuellement sur notre commune. C'est pourquoi nous vous avons fait parvenir un communiqué concernant les ressources en eau, reprenant les termes de l'arrêté préfectoral en cours, d'une part, et des consignes supplémentaires données par la municipalité, d'autre part.

Je voudrais également insister sur le fait que la pratique de brûlage des déchets verts est strictement interdite sur toute la commune. Un arrêté préfectoral régit cette interdiction, les contrevenants s'exposent à une amende de 450 euros, voire plus. Dans une période de sécheresse telle que nous la connaissons, cette interdiction est d'autant plus justifiée;

ces feux pouvant être la cause de propagation d'incendies, ce n'est que du bon sens. La déchetterie est à votre service pour l'élimination de ces déchets.

Je compte sur la responsabilisation et l'esprit civique de chacune et de chacun. Nous sommes tous concernés.

Le mois d'octobre a vu l'arrivée de notre nouveau curé, le Père Luc Fritz, à qui nous souhaitons la bienvenue. L'office religieux d'installation a été présidé par notre évêque, Mgr Didier Berthet qui a pris la décision de remplacer le Père Arnaud Meyer, dorénavant en poste à la cathédrale de Saint-Dié, par le Père Luc Fritz.

C'est également au mois d'octobre que s'est déroulé le repas des anciens. Comme tous les ans, c'est avec un réel plaisir que la municipalité reçoit les seniors bressauds ; c'est une journée de partage qui permet de se régaler les papilles, d'esquisser quelques pas de danse pour les plus téméraires de nos aînés, et tout simplement d'être ensemble. C'est une agréable ambiance faite de souvenirs communs et d'espoirs de se retrouver pour d'autres nombreuses fêtes.

À l'heure où j'écris ces quelques lignes, les travaux des rues de Bellevue et des Champions sont quasiment achevés, les enrobés terminés et les trottoirs le seront normalement première quinzaine de novembre. Je suis bien conscient de la gêne occasionnée, mais ces travaux étaient plus que nécessaires et ne pouvaient être réalisés que par le biais d'un chantier aussi important et aussi long ; je voudrais donc remercier tous les riverains pour leur patience et leur compréhension.

Comme cela a déjà été annoncé, le PLU (plan local d'urbanisme) de notre commune est en cours de révision. De nombreuses réunions de travail ont déjà eu lieu et vont se poursuivre encore quelque temps, en interne et également avec le cabinet missionné pour ces études et diagnostics. À l'issue de ce travail de longue haleine, des réunions de concertations auront lieu avec l'ensemble de la population.

Le dossier de ce bulletin est consacré à la chasse, telle qu'elle se pratique sur notre territoire. J'espère qu'il répondra aux interrogations que vous pouvez vous poser.

> Je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin. Hubert Arnould, Maire de La Bresse



ZOOM	2 <sup>e</sup> de Couv.
ÉDITORIAL	P. 01
CONSEIL MUNICIPA	L P. 02-08
ACTUALITÉS	P. 09-14
CINÉMA	P.14
DOSSIER	P. 15-21
La chasse	
OTL	P. 22-23
TRIBUNE	P. 24
DANS LE RÉTRO	P. 25-28
INFOS PRATIQUES	P. 29
AGENDA Culture - Sport - Loisirs	4 <sup>e</sup> de Couv.
•••••	

#### LABRESSE INFOS-Nº 360

BULLETIN D'INFORMATIONS MENSUEL DE LA COMMUNE DE LA BRESSE Novembre 2018

Directrice de la publication : Elisabeth BONNOT

Administration, rédaction, publicité : Mairie de La Bresse - Tél. : 03 29 25 40 21 Mise en Page : Atelier VOOVOYEZ

**Impression**: SOCOSPRINT Imprimeurs Crédit photo : Mairie de La Bresse, écoles, OTL. et associations diverses

Tirage: 2600 exemplaires

## CONSEILMUNICIPA

#### **EXTRAITS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 SEPTEMBRE 2018**

Compte-rendu intégral consultable en mairie et sur le site internet www.labresse.fr (rubrique docs à télécharger)

Les marchés, conventions-baux, emprunt, demandes de subvention, cessions, ont été conclus selon tableaux ci-après :

#### **Marchés**

Objet du Marché	Titulaire	Montant € HT	<b>Montant € TTC</b>
Conception et réalisation de travaux d'amélioration de la station de traitement d'eau potable de la Lande Avenant n° 1	SUEZ Degrémont Services	- 3075,00€ Diminution de 1,37 % par rapport au marché initial	- 3690,00€
Nouveau montant du marché :		221 964,00€	266356,80€
Groupement de commande « bois-énergie 2018 » du Pays de Remiremont et de ses vallées-Fourniture de plaquettes forestières de bois déchiqueté	SARL FBV Energie bois/Calot Jean- Paul SARL 88120 Gerbamont	62,00€/tonne	Saison de chauffe 2018-2019
Fourniture et livraison de luminaires LED pour le réseau d'éclairage public	Eclatec SAS - 54528 Laxou	92 443,00€	110 931,60€
Travaux de modification de réseaux BT et HTA - Zone des Proyes	Molinari SAS - 88310 Cornimont	54680,00€	65 616,00€
Création d'un point de recharge de véhicules électriques et agrandissement du parking au complexe nautique des Proyes	Molinari SAS - 88310 Cornimont	27 677,50 €	33 213,00 €
Travaux de valorisation du Col de Grosse-Pierre - Lot n° 1 VRD Espaces verts - Avenant n° 1	TRB/Molinari	- 9671,25€ Diminution de 3,55% par rapport au montant initial du marché	1
Nouveau montant du marché :		262 504,60 € HT	315 005,52 € TTC
Travaux d'amélioration de la desserte forestière secteur de Fachepremont	SARL Ch. Pierrel, 88250 La Bresse	61 973,85€	74 368,62
Travaux de rénovation de la Mairie - couverture et isolation de la toiture, isolement coupe-feu des archives et rénovation d'un appartement :			
Lot n° 1 couverture tuiles zinguerie	Vosges Charpente - Vincey	60 055,49 €	72 066,59€
Lot n° 2 Plâtrerie isolation	SARL Gallois - Les Forges	37 108,72 €	43 950,88€
Lot n° 3 Menuiserie	Menuis. Gehin, Cornimont	10 170,50 €	11 501,75€
Lot n° 4 Électricité	EC Électricité - Vitrey	8 940,00 €	10 109,00€
Lot n° 5 Chauffage ventilation sanitaire	Cunin Sarl, Epinal	9441,74€	10 385,91€
Lot n° 6 Carrelage sols souples	SARL Robey - Grandvillers	2124,40€	2 336,84€
Lot n° 7 Peinture	SARL Pidc, St-Dié	6300,00€	6981,31€
Programme de voirie - mise en œuvre d'enrobés	TRB Trapdid-Bigoni, Saint-Nabord	69 578,50 €	83 494,20 € (tranches ferme et conditionnelle)
Travaux d'amélioration des équipements techniques du bowling au complexe nautique des Proyes	Switch Bowling, 67120 Dorlisheim	58 132,60€	69759,12€
Entretien des installations thermiques dans les bâtiments communaux 2018/2021	Solorec SAS, Ludres	4890,00€/an	5 868,00 €/an
Travaux de peinture dans les bâtiments communaux	Sopprem Sarl Gérardmer	23 603,18 €	28 323,82 €
Maîtrise d'œuvre p/les travaux d'aménagement et réfection de voirie, emplacement des réseaux humides et d'enfouissement des réseaux secs Rue de la Résistance		28 250,00 €	33 900,00€

### **Conventions - Baux**

Objet	Titulaire	Montant	Durée
Mise à disposition du bus communal durant les vacances estivales 2018 en lien avec l'activité d'accueil de loisirs	Association Familiale de La Bresse, MLC, Crèche «Les p'tis amis de Oui-Oui» et l'Association Rayon de Soleil	Gratuit	Été 2018
Mise à disposition de terrain : (Prêt à usage) Lieu-dit «les Planches» - Surface 800 m²- Section AY 64	MM. Éric Holveck et Emmanuel Holveck	Gratuit	Un an reconductible par tacite reconduction
Bail de location d'un local industriel à l'usine du Daval en partie supérieure côté rivière surface 100 m²	Menuiserie Vaxelaire	100,00€ HT/mois	23 mois
Récital classique 14 août 2018 - Tarifs et conditions	Contrat d'animation pour Julie Lambert et Pascal Moolong	Coût p/chaque pers. 300 € TTC + frais de restauration et divers	1
Mise à disposition de terrain : (Prêt à usage) Lieu-dit «les Planches» - Surface 600 m² Section AY 132p	MM. Éric Holveck et Emmanuel Holveck	Gratuit	Un an reconductible par tacite reconduction
Avenant n° 1 à la convention pluriannuelle de pâturage Lieu-dit le Pré Didier - Surface 6 ha	EPLEFPA des Vosges	Gratuit	Jusqu'au 30.04.2021
Renouvellement de la mise à disposition de locaux au Centre Culturel et Social	Association ADMR	Gratuit	6 ans
Renouvellement de la mise à disposition des locaux au Centre Culturel et Social	Physic'Club	Gratuit	6 ans
Renouvellement de la mise à disposition des locaux au Centre Culturel et Social	Club Vosgien	Gratuit	6 ans
Résiliation bail de location du logement situé 6 rue Paul Claudel (Caserne) à compter du 31/08/18	Mougel Élodie	1	1
Renouvellement de mise à disposition d'un local au Centre Culturel et Social	Comité de Jumelage Coopération La Bresse Ménaka	Gratuit	6 ans
Autorisation d'usage de terrain en vue de la pratique du parapente - lieu-dit le Haut de Bellegoutte	Section Vol libre La Bressaude	1	9 ans
Renouvellement de la mise à disposition des locaux au Centre Culturel et Social	Association Groupe Théâtral	Gratuit	6 ans
Mise à disposition de terrain (Prêt à usage) Le Brûleux - env. 500 m <sup>2</sup>	M. Xavier Mathieu	Gratuit	1 an reconductible par tacite reconduction
Renouvellement de la mise à disposition de locaux au Centre Culturel et Social	Association Croix-Rouge Française	Gratuit	6 ans

### **Tarifs**

Objet	Montant
Tarif d'entrée spectacle Récital classique 14 août 2018 Tarifs et conditions	7€, gratuit pour les enfants de moins de 10 ans
Fixation du tarif d'utilisation de la salle multisports 1 au Centre Culturel et Social	12€/heure - 86€/jour Réduction de 30 % pour les associations ou clubs sportifs pouvant justifier d'un hébergement à La Bresse

### **Emprunt**

Objet	Établissement bancaire	Montant	Durée
Réalisation d'un emprunt destiné à assurer les investissements	Crédit Mutuel	650 000 € à taux fixe de 1,02 %	12 ans
communaux 2018			

# CONSEILMUNICIPAL

#### **Cessions**

Objet	Acquéreur	Montant
Véhicule Kangoo 4x4 - service des eaux, acquis en 2006	Société Grands Moulins Auto - Saint-Etienne-lès-Remiremont	100,00€
Cession de gré à gré d'Œuvres d'art		
«Gravitas», sculpture de Maud Palmaerts	Mme Odette Adam, 88 250 La Bresse	300,00€
«L'homme et l'extinction des espèces », sculpture de Olaf Klepzig	M. Daniel Arnould, 88 250 La Bresse	430,00€
«Alchemy», sculpture Riho Kuld	Mme Sylviane Baroin, 88250 La Bresse	260,00€
«Le charme de la lumière », sculpture Luis Campomanes	Mme Isabelle Bertrand, 88100 Saint-Dié	130,00€
« A la recherche de moi-même, je me regarde dans mon reflet », sculpture de Mariana Brihuega	M. Cyril Dasilva, 88170 Houecourt	170,00€
«Tigh», sculpture Emil Stefan Curelaru	M. Debelle, 54000 Nancy	300,00€
« De la fragmentation à l'intégrité », sculpture de Ruth Gandara	M. Jean Demol, 88120 Basse-sur-le-Rupt	160,00€
« Ma coépouse », sculpture de Ruphin Ouedraogo	Mme Sylvie Gehin, 88 250 La Bresse	240,00€
«Voir le monde comme l'oiseau», sculpture de Valeri Moskov	M. Pierre George, 88200 Saint-Étienne	1300,00€
«L'alchimie de l'amour », sculpture de Muriel Rosset	M. Jean-Marc Louis, Vaux s/Sure Belgique	220,00€
«L'éternité », sculpture de Adbo ul Karim Sana	M. Frédéric Muller, 88530 Le Tholy	420,00€
«Mod », sculpture de Enrique Jorda et « Quintessence ou la cinquième essence » de Isabelle Baudesson	M. Alain Phelix, 88250 La Bresse	280,00€
«La torture», sculpture de Rosemary Gerdes	M. Francis Pierre, 88 460 La Baffe	220,00€
«Circle of alchemy», sculpture de Czeslaw Fankidejski	Mme Magdalena Rundberg, Schuttange (Belgique)	160,00€
«Eucharistie des Andes», sculpture de Dante Yvan Vidal Delgado	M. Raoul Stadler, 88000 Deyvillers	100,00€
«Excès de poids», sculpture de Eduardo Quintana	Mme Sylvie Thiebaut	190,00€
«EL ISLENO», sculpture de Pilar Maria Guttierrez Salamanca	Vega And Co Le Lido, Gérardmer	220,00€
«Immaginando», de Silvano Soppelsa	1064 1114 00 20 2140, 0014141101	
«Monsieur le coq» de Arta Dumpe «Vague de désespoir» de Ron Cuthbert, sculptures sur bois	Restaurant La Passerelle, La Bresse	450,00€
« Le temple de la tempête » de Dimitri Pletchev « L'homme attrapé » de Leopoldo Flores « Le rapprochement » de Konstantin Chamyn « Acrobate » de Fabian Rucco « Hommage à Camille Claudel » de Gotzon Huegun sculptures sur bois	M. Gilles Michel, 88100 Saint-Dié	610,00€
« Delante » de Maria Cukier, sculpture sur bois et « Process » de Risto Immonem, sculpture sur bronze	Polysens, 88310 Cornimont	540,00€
«Chien ami de l'homme», sculpture Jean Telly Kongolo «Abrazandonos», sculpture de Maria Julietta Seia	M. Roland Robin, 88220 Xertigny	410,00€
«Réflexion», de Robert Canev, «Movements woman» de Raschid Nazih, sculptures sur bois «Le vent» de Bodgan Markowksi, «Courir avec les nuages» de Kuwayama Nagasawa, «Après la tempête» de Milen Vassilev, «Chanson autour de la terre» de Kamen Tanev, «Vis-à-vis» de Sylvianne Courgeau, «Time square» de Hisao Kameyama, «Codigo Humano» de Mika Murakami, «In the age of aquarius» de Jitka Kusova, sculptures sur pierre	M. Daniel Sanner, 57810 Avricourt	5 240,00€
«Les vœux de paix du XXe siècle» de Han Gi Neum, «Mouvement» de Lotte Buur Schebela, «Juegos» de Maria Julietta Seia, «La victoire de l'Europe» de Manos Gregoriades, «Fenêtre croissante» de Janine Difour, «Hunab Ku» de Erika Blancas Flores, «L'âme de la fête» de Mariana Brihuega, «Transmutation» de Valeriano Hernandez, «Flame of burning» de Ilme Kuld, «Humanisme» de Muriel Rosset, sculptures sur bois	Mme Rita Maria Speeckce, 38652 Arano Tenerife	1 310,00 €

#### **Finances**

#### **Fixation des Tarifs Eau 2019**

	2019	Rappel tarifs 201
Partie fixe facturée à raison d'une unité par point desservi :	93,64€	91,80€
Tarif au m³ :		
- jusqu'à 100 m³	0,19€	0,1875€
- au-delà de 100 m³	0,73	0,7165€
Prestations et fournitures délivrées par le service des eaux :		
Frais de jaugeage	15,90€	15,60€
Frais d'étalonnage	15,90€	15,60€
Frais d'ouverture et de réouverture	15,90€	15,60€
Frais impossibilité de relevé de compteur	15,90€	15,60€
Compteur diam 15 sans tête radio	32,85€	32,20€
Compteur diam 15 avec tête radio	99,80€	97,80€
Compteur diam 20 sans tête radio	36,70€	35,90€
Compteur diam 20 avec tête radio	104,00€	101,95€
Tête radio seule à la demande de l'abonné :	67,00€	65,60€
Pièces particulières	Coût réel + 15 %	Coût réel + 15 %
Main d'œuvre par heure	25,00€	24,00€
Coût TTC raccordement sur le réseau public d'eau potable		
Branchement unique (une seule habitation ou un seul abonné)	370,00€	360,00€
Branchement immeuble collectif (à compter du 2 <sup>e</sup> logement)	160,00€	155,00€
Pour Info : Facturation de 120 m³ eau HT (sans la redevance pollution et les taxes)	2019	2018
Abonnement	93,64€	91,80€
<sup>re</sup> tranche (jusqu'à 100 m³)	19,13€	18,75€
<sup>2e</sup> tranche (au-delà 100 m³)	14,62€	14,33€
Total HT	127,38€	124,88€
Prix HT/m³ EAU	1,06€	1,04€

#### Taxe de séjour - périodicité de reversement par les plateformes

Lors de la précédente séance du 25 juin 2018, le Conseil Municipal a fixé les tarifs 2019 de la taxe de séjour, à laquelle sont désormais assujetties les plateformes numériques. De fait, il a été décidé que les périodes de perception reversement des plateformes soient semestrielles, à savoir du 1er avril au 30 septembre et du 1er octobre au 31 mars, et précisé que les plateformes devront reverser le montant de la taxe de séjour dans les 20 jours qui suivent la fin de la période de perception, accompagnée d'un état récapitulatif pour la période concernée.

#### Attribution d'une subvention à l'Association des Jeunes Sapeurs-pompiers

La communauté de communes des Hautes Vosges ne souhaite plus subventionner les jeunes Sapeurs-Pompiers comme le faisait l'ancienne communauté de communes de la Haute-Moselotte. De ce fait l'association des jeunes Sapeurs-Pompiers Moselotte a sollicité une subvention communale pour l'exercice 2018. Au vu de l'objet d'intérêt général d'une telle association, le conseil municipal lui a attribué une subvention de 750,00€, correspondant 0,18€ par habitant.

#### Subventions attribuées à la Commune

#### Par le Conseil Départemental des Vosges

14400€ pour l'aménagement de la route des Bouchaux.

28 700 € pour les travaux de renouvellement et d'extension de réseaux d'eau potable rues du Hohneck, de la Clairie, Chemin du Fretuz, Chemin de la Xlatte.

#### Par l'Etat :

26 817 € dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux pour les travaux à Fachepremont.

## CONSEILMUNICIPA

#### Marchés Publics

#### Travaux de construction d'un funérarium

Dans le cadre du projet de construction d'un funérarium, une consultation par procédure adaptée a été lancée pour 12 lots à attribuer. La commission des achats des 7 et 20 juin 2018 a constaté que les offres reçues n'étaient pas suffisantes ou absentes sur certains lots (électricité, chauffage, plomberie sanitaire) et qu'elles étaient toutes supérieures aux estimations de la maîtrise d'œuvre.

C'est pourquoi, les lots ci-après ont été déclarés infructueux : Lot nº 1 gros œuvre VRD, n° 2 charpente bois, n° 5 menuiseries extérieures, n°8 carrelage-sols souples, n°9 peinture (offres supérieures aux estimations), n°3 couverture-bardage zinc, n°6 plâtrerie, n°7 menuiseries intérieures (offres insuffisantes et supérieures aux estimations), n° 4 étanchéité, n° 10 électricité, n° 11 chauffage et n° 12 plomberie sanitaire (aucune offre remise).

Une nouvelle consultation a été relancée.

#### Mise en place d'un réseau de très haut débit

Dans le cadre de la mise en œuvre du Schéma directeur territorial d'aménagement numérique adopté par la Région Grand Est, il a été approuvé la mise en place d'un réseau très haut débit (THD)

desservant tout le territoire régional en dehors des zones denses, complétant ainsi les réseaux mis en œuvre par les opérateurs privés. A cet effet, un contrat de délégation de service public d'une durée de 35 ans a été conclu entre la Région Grand Est et un groupement d'entreprises, qui a constitué la société Losange, laquelle a confié à « Losange Déploiement » toutes les missions relatives à la conception et à la construction de réseaux THD.

La Régie Municipale d'Électricité et la Commune ont été sollicitées par l'opérateur «Losange» en vue de déployer un réseau de communications électroniques à très haut débit sur toutes les communes du périmètre de la RME, La Bresse (dans sa totalité) et Gérardmer (aux lieudits « Creusegoutte » et « Grouvelin »).

Une convention tripartite entre la Commune, « autorité organisatrice de la distribution d'électricité, la RME, « distributeur et fournisseur d'électricité » et la société Losange, « opérateur et maître d'ouvrage » a été approuvée par le Conseil Municipal. Celle-ci définit les modalités techniques et financières de l'usage des supports du réseau public aérien de distribution d'électricité basse tension (BT) et haute tension (HTA), pour l'établissement et l'exploitation de ce réseau de communications électroniques à très haut débit.

#### **Urbanisme - Terrain - Patrimoine**

#### Accès au 24a, route des Bouchaux

Une servitude de passage sur les parcelles AH 162 et AH 158 permettant l'accès à la parcelle AH 163 ainsi qu'une servitude de tréfonds sur la parcelle AH 158 et AH 162 ont été constituées aux conditions suivantes : servitudes à titre gratuit, prise en charge des frais afférents par la SCI aux Feignes des Comes représentées par M. Tiberghien.

#### **Autorisation de balisage - Club Vosgien**

Le Club Vosgien a sollicité la Commune afin de modifier le balisage d'un sentier existant, reliant la Basse des Feignes au lieudit "la Truche". Un autre itinéraire a été repéré sur ce secteur pour diminuer le temps de trajet et profiter de point de vue remarquable.

Ce tracé existe officieusement ; la demande consiste en une reconnaissance officielle par la mise en place du balisage et la traduction dans le PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée).

Une réponse favorable a été donnée à cette demande aux conditions suivantes:

- Ancien balisage conservé,
- Mise en place du balisage ainsi que l'entretien sous la responsabilité et à la charge du Club Vosgien qui s'assurera des autorisations sur propriété privée
- Dès lors qu'un sentier se situe sur un secteur multi-activités,

- notamment agricole ou forestier, toutes les précautions seront prises pour minimiser les nuisances éventuelles et conserver un respect mutuel des utilisations.
- La zone concernée est une zone affectée aux sports mécaniques ; aussi, cette particularité devra être prise en compte lors des informations aux promeneurs.

#### Projet d'échange de terrains avec la Société Bol d'Air **Application régime forestier**

Après avoir approuvé le principe de l'échange de terrains avec la société Bol d'Air le 18 décembre 2017, le Conseil Municipal a demandé la distraction des parcelles communales concernées le 26 mars 2018 pour une surface de 4 ha 17 a 81 ca. Cette demande a été transmise au service de l'ONF en charge de l'instruction avec le Ministère chargé des forêts.

Les conditions de distraction se sont renforcées et une proposition de compensation doit être portée au dossier afin de poursuivre favorablement l'instruction.

Après étude en concertation avec l'ONF, l'application du régime forestier a été sollicitée sur les parcelles suivantes :

AY 328 et AY 329 pour 2 ha 24 a 10 ca, AY 479 et 481 pour 83 a 41 ca, AY 179/180/374/376 pour 48 a 20 ca et

A 38/A 39 pour 1 ha 22 a 30 ca. La surface totale est de 4 ha 78 a 01 ca.

#### Cessions de terrain:

#### Route de Vologne - parcelle AZ 767

Dans le cadre d'une étude sur l'évolution de propriété sur le secteur «route de Vologne» au niveau du n°29 (ancienne école de Vologne), la parcelle AZ 767 a été proposée, aux conditions cidessous, à l'indivision Steff, propriétaire au n° 27. En effet, cette parcelle peut être, en toute cohérence, rattachée à la propriété Steff de par son utilisation actuelle (accès) et sa configuration.

- Parcelle AZ 767 zone UC du PLU surface : 235 m²,
- Prix: 15€ le m² frais de notaire à la charge de Messieurs Steff
- Servitude d'accès et de passage pour la Commune de LA BRESSE ou tout acquéreur de la parcelle AZ 762 pour permettre l'entretien du bâtiment situé en limite de propriété. Servitude dite "Tour d'échelle".
- Lot n° 18 Lotissement «Les Balcons de la Rigue » à Mme et M. Gardeux Thierry:

Surface totale: 1165 m<sup>2</sup> dont AP 1595 (727 m<sup>2</sup>)/AP 1599 (273 m<sup>2</sup>)/ AP 1620 (132 m<sup>2</sup>)/AP 1590 (33 m<sup>2</sup>)

Tarif: 37,73 € TTC le m² pour la zone constructible, Frais d'acte à la charge de l'acquéreur.

#### **Divers**

#### 3<sup>e</sup> Fleur

A l'issue du passage du jury départemental, la ville de La Bresse a décroché la «3e Fleur», récompense attribuée par Le Conseil National des Villes et Villages fleuris. Cette distinction, c'est le résultat d'un travail de qualité réalisé au quotidien par l'équipe des Espaces Verts et plus globalement par les services techniques de la ville.

Félicitations à tous les agents qui contribuent à l'embellissement de notre Ville.

#### Programmation 2019 VOSGELIS

Un courrier de Vosgelis, adressé à la Commune, confirme l'inscription de la construction de 12 logements à leur projet de plan d'intervention 2019 sur le site des LOPOFA

#### Intercommunalité

#### Présentation du rapport d'activité 2017

Chaque année, la Communauté de Communes adresse un rapport retraçant son activité de l'année A-1 accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.

Ce rapport, présenté au Conseil de la Communauté de Communes des Hautes Vosges lors de sa séance du 12 septembre, est consultable au secrétariat de la Direction Générale, ainsi que sur le site cchautesvosges.fr.

Rappel des principales actions de la CCHV: chantiers d'insertion, travail sur fiches industrielles à Sapois et Granges sur Vologne, Fonds d'Intervention pour la Sauvegarde de l'Artisanat et du Commerce (FISAC), Signalétique d'intérêt local, Relais Info Services, Assainissement Non Collectif, Contrat Territorial d'Education Artistique et Culturelle (CTEAC) avec la MLC de La Bresse et la MCL de Gérardmer, la Médiathèque, Lieu d'accueil Parents Enfants Relais Assistants Maternels, Aire d'accueil des gens du voyage, ordures ménagères..., mise en place du Conseil de Développement. La CCHV, c'est aussi plus de 90 agents employés pour mener à bien toutes ces actions sur l'ensemble du territoire.

## CONSEILMUNICIPA

#### Motion concernant la Communauté de Communes des Hautes-Vosges :

7 communes ont demandé, par délibérations, à quitter la Communauté de communes des Hautes Vosges (la CCHV). Suite aux nombreuses déclarations et prises de positions à ce sujet, le Conseil Municipal a souhaité s'exprimer, par le dépôt de la motion ci-dessous. Celle-ci ne préjuge en rien de la position officielle qu'aura à prendre le Conseil Municipal dans sa séance du 5 novembre sur la demande de sortie de la CCHV des communes précitées.

Texte de cette motion qui a été adoptée, après débat, par 23 voix, 1 voix contre, et 3 abstentions :

«Le Conseil Municipal de La Bresse, réuni en séance ordinaire le lundi 17 septembre 2018, a pris connaissance des récentes délibérations prises par certaines communes membres de la CCHV (à ce jour : Gérardmer, Granges-Autmonzey, Xonrupt-Longemer, Le Tholy, Le Valtin, Liézey et Réhaupal), qui sollicitent leur sortie de la Communauté de Communes des Hautes Vosges, mais aussi de celle prise consécutivement par le Conseil Communautaire lors de sa séance du 12 septembre.

Au vu de celles-ci, mais aussi des dernières déclarations et prises de positions à ce sujet, le Conseil Municipal de La Bresse estime devoir se positionner clairement et s'exprimer sur ces évolutions envisagées.

**Prend acte** des décisions de ces communes qui souhaitent revenir en arrière et pouvoir recréer un territoire intercommunal différent de celui que la majorité des Conseils municipaux des 22 communes membres ont approuvé collectivement fin 2016.

Respecte ces décisions, mais ne les partage pas et les regrette,

Considère que la scission de la CCHV constituerait une marche arrière et un désengagement, notamment vis-à-vis « des petites » communes qui avaient mis beaucoup d'espoir dans cette Communauté de Communes,

Considère que la scission de la CCHV constituerait aussi une erreur historique, notamment du point de vue de l'aménagement du territoire, dont les élus municipaux porteront la responsabilité,

Souligne à ce sujet que, selon le vieil adage, «l'union fait la force» et invite à s'interroger sur les conséquences de la division quant à la place et au poids de notre territoire des Hautes Vosges, pour faire entendre sa voix au sein de la région Grand-Est, surtout dans la perspective de la possible prochaine naissance d'un très puissant voisin sous les traits d'un département d'Alsace issu de la fusion du Bas-Rhin et du Haut-Rhin.

Note qu'un des principaux arguments avancés serait que le périmètre de la CCHV ne correspondrait pas au bassin de vie de ses habitants, mais **estime** que l'analyse produite à l'appui procède d'une vue théorique, obsolète et réductrice qui ne reflète pas le fonctionnement réel de notre territoire et de ce que vivent ses habitants et ses visiteurs.

Considère à ce sujet que le bassin de vie de nos populations et de nos visiteurs ne s'arrêtera jamais aux frontières communales départementales ou régionales et que ce qui importe est de construire un projet de territoire de nature à répondre le mieux aux besoins de sa population, le fait communautaire restant à cet effet un atout et non une faiblesse, nombre d'équipements et de services pouvant être mutualisés dans ce cadre pour plus d'efficacité, de modernité.

**Souligne** que les services portés aujourd'hui par la communauté de communes apportent globalement satisfaction grâce à des équipes techniques et administratives motivées et engagées au bénéfice de notre territoire.

**Reconnait** quant aux autres arguments avancés (absence de projet commun et de définition de l'intérêt communautaire, désaccords sur les compétences, votes acquis de justesse sur certaines décisions) que cette construction est difficile, mais **estime** que les difficultés rencontrées ne justifient pas un abandon de cette construction,

**Souligne** que les délégués communautaires de La Bresse prennent une part active dans les débats en commission, en bureau, en séances plénières et en conseil communautaire,

Regrette par contre le manque d'implication de quelques élus d'autres communes qui pratiquent la politique de la chaise vide et amènent à un manque de partage d'idées, aboutissant aujourd'hui à une situation de blocage, préjudiciant au final à l'ensemble de la population du territoire,

Réaffirme sa volonté de construire, avec toutes les communes membres actuelles volontaires, et dans un esprit de dialogue et d'ouverture, une Communauté de Communes des Hautes Vosges forte, et dynamique, apte à assurer le bien-être de ses habitants, et de nature à répondre aux défis à venir en matière de développement économique, d'aménagement de l'espace et de services aux habitants.

**Considère** que dans cet objectif, le périmètre actuel de la CCHV, tel que créé le 1<sup>er</sup> janvier 2017, par arrêté préfectoral garde toute sa cohérence, sa pertinence et sa raison d'être.

**Réaffirme** la volonté de la commune de La Bresse de prendre une part active dans la construction et l'évolution de notre territoire au sein de notre communauté, notamment par le biais de services communs ou d'autres outils de mutualisation adaptés au bénéfice de l'ensemble de nos populations et visiteurs.

**Appelle** en conséquence à réouvrir un dialogue constructif au sein des conseils municipaux des communes membres et des instances de la CCHV afin de poursuivre la construction de cette Communauté.»

#### L'Office de Tourisme et Loisirs de La Bresse

Recrute pour le Domaine/Camping du Haut des Bluches

#### Un agent polyvalent Aide de cuisine

Poste à temps complet à pourvoir le 1<sup>er</sup> décembre 2018

#### Missions principales du poste proposé :

- Aide de cuisine- Plonge
- Ménage
- Service en salle
- Entretien des espaces extérieurs
- Accueil de la clientèle

Grade d'adjoint technique territorial (recrutement par mutation ou par voie directe)

#### Profil recherché:

- Diplôme de niveau V (BEP / CAP) dans le domaine de l'hôtellerie ou de la restauration souhaité
- Disponibilité en soirée et les week-ends (roulement)
- Polyvalence
- Bonnes qualités relationnelles
- Travail en équipe
- Capacités à travailler en autonomie

#### Un/Une chargé(e) d'accueil et de promotion

Poste à temps complet à pourvoir le 1<sup>er</sup> décembre 2018

#### Missions principales du poste proposé :

#### Assurer:

- L'accueil physique, électronique et téléphonique de la clientèle
- Le suivi des réservations, des relances et des statistiques de fréquentation
- La commercialisation et la promotion de la structure grâce aux moyens mis à disposition (y compris logiciel de la centrale de réservation)
- La gestion et le développement du site internet et des statistiques liées
- La tenue de la régie de recettes (vente à l'épicerie et au bar)
- La relation avec les usagers et les fournisseurs

#### Statut :

Cadre d'emploi des adjoints administratifs territoriaux (recrutement par mutation, sur liste d'aptitude ou par voie directe)

#### Profil recherché:

- Diplôme de niveau III dans le domaine du tourisme vivement apprécié
- Maîtrise de l'anglais, de l'allemand ou néerlandais appréciées
- Disponibilité en soirée et les week-ends (roulement)
- Polyvalence
- Bonnes qualités relationnelles et aptitude au travail en équipe
- Capacités à travailler en autonomie

#### **Vous pouvez vous renseigner...**

**Sur les postes :** Domaine du Haut des Bluches

Joël Poirot - Tél.: 0670559420

**Sur le plan administratif :** Service Ressources Humaines

Sylviane Remy - Tél.: 03 29 25 40 21

*Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV)* avant le 10 novembre 2018 à Monsieur le Président de l'OTL 2 A rue des Proyes 88250 La Bresse

### Du bois pour le festival

Vous avez un tilleul ou bien un thuya du Japon sur votre propriété et vous pensez le couper ?

Pourquoi ne pas envisager de lui donner une seconde vie, en l'offrant au Festival de sculpture pour que des sculpteurs professionnels le transforment en œuvre d'art?

# ACTUALITES

#### Ressources en eau

La sécheresse qui perdure actuellement est sans précédent sur notre commune.

Au vu de la situation, la Municipalité souhaite rappeler à chacun les consignes en vigueur



#### 1.- L'arrêté préfectoral est toujours en cours :

Il est interdit:

- de laver son véhicule
- de laver les voiries, trottoirs, façades, terrasses...

y compris avec un nettoyeur haute pression

- d'arroser fleurs, plantes, jardins et espaces verts publics ou
- de remplir, même partiellement les piscines, jacuzzis, privés et

Est limité l'usage de l'eau pour les entreprises dans le cadre de la réglementation.

#### 2. - La Municipalité souhaite rappeler quelques consignes supplémentaires :

Se renseigner auprès du service des eaux de la commune lorsque l'on est dans l'obligation de réaliser des travaux susceptibles de consommer beaucoup d'eau.

Il est inutile et fortement déconseillé de faire des réserves d'eau.

- À cette époque de l'année, est-il encore bien nécessaire d'arroser fleurs et légumes ?
- Réparer au plus vite les éventuelles fuites d'eau (une fuite goutte à goutte peut représenter jusqu'à 100 litres d'eau par jour).
- Éviter de laisser couler l'eau longtemps pour obtenir de l'eau très chaude ou très fraîche.
- Ne faire fonctionner son lave-linge et son lave-vaisselle que lorsqu'ils sont pleins
- Prendre une douche plutôt qu'un bain. (Un bain = 150 litres d'eau, une douche rapide = 30 à 50 litres)
- Couper l'eau quand on se brosse les dents, se lave les mains, se rase (diminution de la consommation de moitié)

Ces principes sont de bon sens, mais au vu des constatations que l'on a pu faire dans la commune, il est nécessaire de les rappeler!

Depuis de nombreuses années, les municipalités successives se sont employées à rénover et optimiser les réseaux d'eau communaux. Des interconnexions ont été réalisées, des recherches de ressources supplémentaires sont en cours, mais la situation nécessite une prise de conscience collective.

Cette communication s'adresse à toutes et à tous,

- utilisateurs du réseau d'eau communal
- utilisateurs de sources privées
- résidents permanents et occasionnels

Tous concernés, tous responsables!

L'eau est un bien commun précieux que nous avons tous le devoir d'économiser

Merci de votre compréhension et de votre engagement.

## Des repas chauds à la Maison de retraite



Afin de répondre aux besoins des personnes âgées dans différents contextes et en fonction de la perte d'autonomie, l'EHPAD La Clairie, en accord avec le CCAS de La Bresse, envisage d'ouvrir l'établissement à des personnes extérieures désireuses de venir se restaurer, mais également souhaitant bénéficier d'un repas chaud à domicile. Cela en proposant un double service s'adressant aux personnes âgées et/ou retraitées résidant sur la commune.

L'objectif est de proposer un repas chaud le midi, 7 jours sur 7, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2019 :

- Soit servi à l'EHPAD, dans une salle dédiée
- Soit livré directement à votre domicile

Le repas fourni se composera d'une entrée + plat du jour + fromage + dessert + pain (+ boissons à l'intra).

Actuellement, l'EHPAD recense les besoins : la mise en œuvre de ce projet de repas se fera en fonction des demandes.

Pour rappel, la cuisine centrale de l'EHPAD élabore depuis longtemps des repas chauds dans le respect des normes en vigueur, pour les servir à ses résidents, à domicile et à la crèche Les p'tits amis de Oui-Oui. Lors du dernier contrôle de la DDSV en juin 2018, la qualité de ce service a été valorisé par une notation A (très satisfaisant).

Renseignements : 03 29 25 59 25 ou

03 29 25 78 07

## Conseil municipal des jeunes « Nouvelle formule »

Nouvelle façon de voter, nouvelle tranche d'âge, nouvelle durée du mandat!

Désormais pour faire partie du conseil des jeunes de La Bresse il faudra être en classe de CM1, CM2, 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> et s'inscrire par le biais du guide distribué dans les écoles et collèges.

Les représentants seront élus pour 2 ans, l'inscription pour figurer sur la liste électorale se fera de façon volontaire à l'aide d'un coupon-réponse sur le guide d'inscription.

L'élection sera organisée pendant les vacances d'automne le samedi 3 novembre en mairie.

## Campagne hivernale du centre des Restos du cœur de la Bresse

Les inscriptions se dérouleront mardi 13 novembre de 9h à 12h et de 14h à 17h et mercredi 14 novembre de 9h à 12h dans leur local (CCS - 12 rue Mougel Bey). L'accueil se fera en toute discrétion pour les personnes en difficultés, pour une aide alimentaire et d'autres services..

#### **Fusion des CIO**

Le Centre d'Information et d'Orientation de Remiremont fusionne avec celui d'Épinal.

Pour les contacter, téléphonez désormais au 03 29 82 20 94

#### Rayon de soleil fabrique son char

Comme chaque année, retrouvez le fameux défilé de la Saint Nicolas à La Bresse et cette année encore l'association Rayon de Soleil confectionne son char pour l'événement. Venez en famille les samedis après-midi de 14h à 17h

aux dates suivantes : les 10, 17 et 24 novembre ainsi que le 1<sup>er</sup> décembre dans les locaux des transports Rochatte, 88 route de Vologne. Petits et grands bricoleurs sont attendus pour partager cet agréable moment ensemble ! L'atelier est gratuit et accessible à tous.



Le défilé aura lieu le 8 décembre et

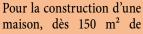
les enfants qui auront participé à sa construction seront invités à défiler sur le char.

Pour toutes informations et inscriptions : 07 68 88 60 06 ou resarayondesoleil@gmail.com

# ACTUALITES

#### Le saviez-vous?

Pour la mise en place d'une annexe (garage/abri de jardin/bois...) en fonction de sa taille, vous devez déposer un dossier de demande en Mairie



surface de plancher vous devez avoir recours à un architecte. Un projet ? Contactez le service urbanisme pour le présenter et déterminer les conditions de sa mise en œuvre notamment conformité avec le PLU (plan local d'urbanisme) et nécessité (ou pas) d'une autorisation d'urbanisme préalable.



### Rencontres transvosgiennes

Les Racines Bressaudes accueillent les Rencontres Transvosgiennes samedi 3 novembre, de 9h à 12h, à la salle Grand Ecran. Le thème, « Nouveaux regards sur les Hautes-Chaumes », sera décliné sous forme de quatre courtes conférences suivies de moments d'échanges. Les intervenants sont Jean-Pierre Husson, Stéphane Goepp, Dominique Schwartz et Jean-Baptiste Ortlieb.

La réédition d'un célèbre ouvrage de 1903, Les chaumes vosgiennes, de Pierre Boyé, est le point de départ de cette réflexion sur ces espaces qui ont beaucoup évolué en un siècle.

Pour les Racines bressaudes, cette manifestation est l'occasion d'élargir un peu ses frontières, en considérant les hautes chaumes bressaudes dans leur environnement vosgien.

#### La Bressaude Tennis

La section tennis souhaite relancer sa dynamique, notamment du côté des adultes.

Si vous êtes ou avez été licencié à la Bressaude Tennis, si vous êtes intéressés pour jouer au tennis mais cherchez des partenaires, la section souhaite mettre en place un entrainement régulier à la Halle des Congrès de 20 h à 22 h, le lundi ou le mercredi soir.

Contact: 06 85 07 13 06



#### Bienvenue au nouveau curé

L'abbé Luc Fritz a pris ses fonctions, après le départ d'Arnaud Meyer. Une cinquantaine de fidèles de son ancienne paroisse était présente à la messe d'installation dimanche 7 octobre, en présence de l'évêque de Saint-Dié, Mgr Didier Berthet.



L'équipe municipale a ensuite souhaité bienvenue au nouveau curé à la salle des fêtes de La Bresse.

#### Maison de La Bresse

#### Cette petite part d'oiseau qui est en nous, Claude Semelet

Il vous reste quelques jours pour vous plonger dans l'univers onirique et débridé de Claude Semelet : des faisanes déplumées, des volatiles en tous genres, ou encore des cailloux ordonnés en mosaïques et des sirènes aux reflets changeants...

#### Élisabeth Dumoulin

Tableaux et œuvres en trois dimensions occupent cérémonieusement l'espace : la sensibilité et la fragilité affleurent des personnages et donnent au spectateur l'envie de les comprendre. Quelle histoire se lit dans leur posture, dans leur visage et leur regard, dans le choix des couleurs ? Par des techniques de collage, l'artiste entretient un flou qui nous confronte avec l'œuvre et avec nous-mêmes.

#### Prises de tête. Jack Struss

L'invité de la fin d'année est bressaud : Jack Struss, photoshopeur compulsif comme il aime à se décrire non sans un certain second

degré, est un virtuose du photomontage informatique.



Avec beaucoup d'humour, il travaille les photographies pour présenter des réalités décalées, prenant racine à La Bresse ou en résonnance avec l'actualité. Ses réalisations se déclinent parfois en séries, comme celle sur les distributeurs de billets de banque, ou celle, à peine plus sérieuse, sur les réseaux sociaux. Et s'il se met souvent lui-même en scène, c'est pour apporter une touche caustique, voire d'humour noir, comme son Selfie à la morgue.

Bonne humeur garantie! Du 17 novembre au 13 janvier

#### **Animalement Vosges, Christophe Claudel**

Christophe Claudel est un passionné des animaux de nos forêts. Sans les déranger, il aime à les saisir quand le ciel, la lumière ou l'environnement les subliment. De ses photos très émouvantes de renardeaux à celles, splendides des biches au crépuscule, c'est une palette de beauté naturelle qui se présente aux visiteurs.



Du 17 novembre au 14 décembre

## La nuit du rock français



L'association Music Live Events vous propose un concert vendredi 23 novembre à partir de 20 heures à la Halle des Congrès.

3 groupes sont programmés pour la soirée: Anna



(tribute Téléphone), Undervoid (rock français aux sonorités «Noir Désir»), Bijou (célèbre groupe des années 70 qui remonte sur scène et fait la primeur d'une date à La Bresse).

Une petite restauration sera disponible sur place avec charcuterie, fromage et Beaujolais (à consommer avec modération)

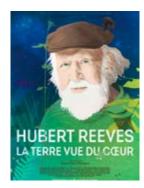
*Tarif*: 15€ préventes, 20€ sur place (Maison de la presse place du Champtel)

Renseignements: Page Facebook Music live events



# ACTUAL

La MLC, le Ciné **Grand Écran et** les Jardiniers de La Bresse vous proposent le dimanche 18 novembre à 17 h au Cinéma



#### « Hubert Reeves La terre vue du cœur»

#### Documentaire québécois de Lolande Cadrin-Rossignol (1 h 31)

Autour de Hubert Reeves et Frédéric Lenoir, des scientifiques, auteurs et artistes nous interpellent : la biodiversité est aujourd'hui menacée. Si certains humains sont à l'origine de la crise, d'autres, de plus en plus nombreux, s'y attaquent à bras le corps et créent des solutions.

Ensemble, dans ce film dédié aux générations futures, ils nous rappellent à quel point le vivant sous toutes ses formes est un fascinant et touchant mystère... qu'il ne tient qu'à nous de préserver!

#### Ce documentaire sera suivi d'un débat en présence de :

- Joseline Montaigu-Lancelin, ex-agricultrice en polyculture élevage, formée à la permaculture puis à la permaculture humaine consciente de la place, du rôle et de l'impact important de l'humain sur la vie de notre planète. Elle a créé son entreprise « Terre et Soi » car l'un et l'autre sont interreliés... le plus dépendant néanmoins étant l'humain!
- Michel Hutt, co-fondateur du mouvement de transition en Alsace. Écrivain, il a publié plusieurs romans consacrés à cette thématique. Il a également écrit deux albums jeunesse consacrés à l'environnement et un roman de terroir. La «fiction réaliste» est son mode d'expression privilégié. Il fera ensuite une séance de dédicace.

Renseignements auprès de la MLC (03 29 25 60 09 mlclabresse@wanadoo.fr) ou des Jardiniers (06 45 03 01 35 lesjardiniers88250@gmail.com)

## MLC-CINEMA GRAND ÉCRAN

#### Programme à partir du 7 novembre

Horaires à retrouver sur les programmes disponibles dans vos commerces

#### Du 7 au 13 novembre



### **DILILI A PARIS**

Sortie: 10 octobre 2018 (1 h 35). Animation française, belge, allemande réalisée par Michel Ocelot

Dans le Paris de la Belle Époque, en compagnie d'un jeune li-vreur en triporteur, la petite kanake Dilili mène une enquête sur des enlèvements mystérieux de fillettes. Elle rencontre des hommes et des femmes extraordinaires, qui lui donnent des indices. Elle découvre sous terre des méchants très particuliers, les Mâles-Maîtres. Les deux amis lutteront avec entrain pour

ne vie active dans la lumière et le vivre-ensemble.

#### A STAR IS BORN Sortie: 3 octobre 2018 (2 h 16). Drame, Romance américaine réalisée par Bradley Cooper avec Lady Gaga, Bradley Cooper, Sam Elliott Star de country un peu oubliée, Jackson Maine découvre Ally, une jeune chanteuse très prometteuse. Tandis qu'ils tombent follement amoureux l'un de l'autre, Jack propulse Ally sur le devant de la scène et fait d'elle une artiste adulée par le public.



#### L'AMOUR FLOU



Sortie: 10 octobre 2018 (1 h 37). Comédie française réalisée par Romane Bohringer, Philippe Rebbot avec Romane Bohringer, Philippe Rebbot, Rose Rebbot-Bohringer

Romane et Philippe se séparent. Après 10 ans de vie commune, deux enfants et un chien, ils ne s'aiment plus. Enfin... ils ne sont plus amoureux. Mais ils s'aiment, quand même. Beaucoup. Trop pour se séparer vraiment ? Bref... c'est flou. Alors, sous le regard circonspect de leur entourage, ils accouchent ensemble

d'un «sépartement» : deux appartements séparés, communiquant par... la chambre de leurs enfants ! Peut-on se séparer ensemble ? Peut-on refaire sa vie, sans la défaire ?

#### Du 14 au 20 novembre

#### LA RAT SCELERAT

Sortie: 10 octobre 2018 (0 h 42). Animation française réalisée par Jeroen Jaspaert

#### Programme de 3 courts métrages d'animation.

Musique-musique : L'aventure poétique, folle et inventive de cerfs, d'oiseaux chanteurs, d'un tourne-disque et d'un chasseur.

Une pêche fabuleuse : Betty navigue seule sur des eaux troubles et sales. Elle est affamée et la pêche n'est pas vraiment fructueuse... Une chance qu'èlle ne manque pas d'imagination ! Le Rat scélérat : Sais-tu qui je suis ? Je suis le Rat scélérat. Le plus rat... le plus scélérat ! Je

suis le Rat scélérat Et tout ce qui me convient me revient... Il vole ainsi, même si ils ne sont pas à son goût, le trèfle de la lapine, les noisettes de l'écureuil ou le foin de son propre cheval jusqu'au jour où sa route croise celle d'une cane bien plus rusée que lui...

#### CAPHARNAÜM

Sortie: 17 octobre 2018 (2 h 03) Drame libanais, français réalisé par Nadine Labaki avec Zain Alrafeea, Nadine Labaki, Yordanos Shifera

À l'intérieur d'un tribunal, Zain, un garçon de 12 ans est présenté devant le juge. À la question : « Pourquoi attaquez-vous vos parents en justice ? », Zain lui répond : « Pour m'avoir donné la vie ! ». Capharnaŭm retrace l'incroyable parcours de cet enfant en quête d'identité et qui se rebelle contre la vie qu'on



#### LE FLIC DE BELLEVILLE

Sortie : 17 octobre 2018 (1 h 51). Comédie, Action française réalisée par Rachid Bouchareb avec Omar Sy, Luis Guzman, Bivouna

Baaba est flic à Belleville, quartier qu'il n'a jamais quitté, au grand désespoir de sa copine qui le tanne pour enfin vivre avec lui, ailleurs, et loin de sa mère. Un soir, Roland, son ami d'enfance, est assassiné sous ses yeux. Baaba prend sa place

d'Officier de liaison auprès du Consulat de France à Miami, afin de retrouver son assassin. En Floride, flanqué de sa mère plus qu'envahissante, il est pris en main par Ricardo, un flic local toujours mal luné. Contraint de faire équipe, le duo



#### YETI ET COMPAGNIE

Sortie: 17 octobre 2018 (1 h 37). Animation, Aventure américaine réalisée par Karey Kirkpatrick, Jason A. Reisig Vivant dans un petit village reculé, un jeune et intrépide yéti découvre une créature étrange qui, pensait-il jusque-là, n'existait que dans les contes : un humain ! Si c'est pour lui l'occasion de connaître la célébrité – et de conquérir la fille de ses rêves –, cette nouvelle sème le trouble dans la communauté yéti. Car qui sait les surprises que leur réserve encore le vaste monde ?



### LE PREMIER HOMME SUR LA LUNE

Sortie: 17 octobre 2018 (2 h 22). Drame, Biopic américain réalisé par Damien Chazelle avec Ryan Gosling, Claire Foy, Jason Clarke

Pilote jugé «un peu distrait» par ses supérieurs en 1961, Neil Armstrong sera, le 21 juillet 1969, le premier homme à marcher sur la lune. Durant huit ans, il subit un entraînement de plus en

plus difficile, assumant courageusement tous les risques d'un voyage vers l'inconnu total. Meurtri par des épreuves personnelles qui laissent des traces indélébiles, Armstrong tente dêtre un mari aimant auprès d'une femme qui l'avait épousé en espérant une vie normale.



#### LE GRAND BAIN

Sortie: 24 octobre 2018 (2 h 02). Comédie dramatique française réalisée par Gilles Lellouche avec Mathieu Amalric, Guillaume Canet, Benoît Poelvoorde

C'est dans les couloirs de leur piscine municipale que Bertrand, Marcus, Simon, Laurent, Thierry et les autres s'entraînent sous l'autorité toute relative de Delphine, ancienne gloire des bas-sins. Ensemble, ils se sentent libres et utiles. Ils vont mettre

toute leur énergie dans une discipline jusque-là propriété de la gent féminine : la natation synchronisée. Alors, oui c'est une idée plutôt bizarre, mais ce défi leur permettra de trouver un sens à leur vie...

#### Du 28 nov. au 4 dec.

#### YETI ET COMPAGNIE

Voir ci-dessus



#### **EN LIBERTÉ CINÉ SENIOR**

Sortie: 31 octobre 2018 (1 h 48). Comédie française réalisée par Pierre Salvadori avec Adèle Haenel, Pio Marmai, Damien Bonnard

Yvonne jeune inspectrice de police, découvre que son mari, le capitaine Santi, héros local tombé au combat, n'était pas le flic

courageux et intègre qu'elle croyait, mais un véritable ripou. éterminée à réparer les torts commis par ce dernier, elle va croiser le chemin d'Antoine injustement incarcéré par Santi pendant huit longues années. Une rencontre inattendue et folle qui va dynamiter leurs vies à tous les deux.



#### SILVIO ET LES AUTRES

Sortie : 31 octobre 2018 (2 h 38). Biopic italien, français réalisé par Paolo Sorrentino avec Toni Servillo, Elena Sofia Ricci, Riccardo Scamarcio

Il a habité nos imaginaires par la puissance de son empire mé-diatique, son ascension fulgurante et sa capacité à survivre aux revers politiques et aux déboires judiciaires. Il a incarné pendant vingt ans le laboratoire de l'Éurope et le triomphe absolu du modèle libéral après la chute du communisme.

Entre déclin et intimité impossible, Silvio Berlusconi incarne une époque qui se cherche,

## La chasse



Les pages suivantes vont vous permettre de découvrir ou d'en apprendre un peu plus sur le domaine de notre chasse communale. Souvent décrié, ce sport (car c'en est un) ou pour certains cette passion est nécessaire à notre commune pour la gestion du gibier présent sur le territoire et l'équilibre entre celui-ci, la forêt et l'agriculture.

Bonne lecture

Raymond Marchal, Adjoint délégué à la forêt et à l'environnement



Faire un dossier sur la chasse, c'est prendre le risque de fâcher quelques lecteurs de La Bresse Infos!

Le but n'est pas de vous expliquer combien la chasse serait merveilleuse, mais juste de découvrir un univers méconnu, derrière les clichés si répandus : le chasseur serait méchant, le chasseur serait dangereux, le chasseur serait l'ennemi de la nature, des beaux petits faons et des gentils renards, l'ennemi de la biodiversité, et depuis peu, il polluerait avec ses plombs qui contaminent les sols. Ah, j'oubliais : le chasseur aimerait manger de la viande (ce n'est plus très tendance) et boire du gros rouge qui tache... le sketch des Inconnus a remplacé Bambi dans nos références populaires.



Alors pour vous en parler, j'ai sacrifié une grasse matinée et un footing du dimanche matin (ou si vous préférez une messe avec le nouveau curé) pour m'immerger dans cet univers.

Rendez-vous donc à 8h, un beau dimanche d'octobre, au local des chasseurs de l'association cynégétique La Blanchemer, juste audessus de la centrale hydroélectrique et de l'alambic municipal (n'y voyez pas de lien!). La matinée est fraîche, mais François est là depuis plus d'une heure pour chauffer le local. Se dévouer pour le bien de l'équipe, c'est déjà la première valeur qui saute aux yeux. La deuxième, c'est la ponctualité! Pas de quart d'heure bressaud: quand j'arrive à 8 heures tapantes, toute l'équipe est déjà là, les odeurs de café et de brioche ont des parfums de convivialité.

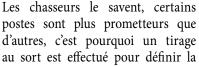
Dans le local, quelques trophées décorent les murs, et les cartes accrochées détaillent les parcelles de chasse. La « Blanchemer » étend son territoire sur toute la partie à droite de la route départementale qui va de Cornimont au col des Feignes-sous-Vologne, c'est-à-dire grosso modo la rive gauche de la Moselotte. De l'autre côté de la



route, c'est l'autre association de chasse, la Mariron, qui s'en occupe.

Le secteur est grand, environ 2000 hectares de forêt, c'est pourquoi il est divisé en parcelles d'une centaine d'hectares chacune que les chasseurs fréquentent en suivant un cycle. Ainsi, ce matin, la chasse se fera d'abord sur une parcelle entre le col de la Vierge et le col de Bramont, puis sur les crêtes sous le Rainkopf vers le haut de la route des Américains.

On chasse en battue, ce qui signifie que les chasseurs se répartissent en deux équipes : l'une traque, l'autre poste. Ceux qui traquent démarrent d'un côté de la parcelle et avancent en faisant du bruit pour rabattre le gibier vers ceux qui postent, c'est-à-dire qui attendent de l'autre côté de la parcelle, chacun à un poste bien identifié. Les premiers débusquent et les derniers voient approcher : ce sont donc principalement eux qui voient le gibier et tirent.



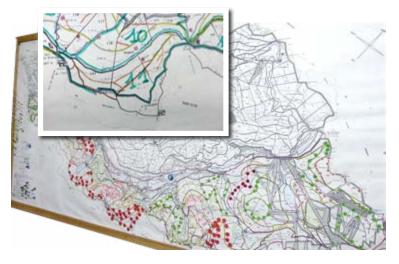


position de chacun. Autrefois, chaque chasseur avait un poste attitré ad vitam æternam. Du côté de la Mariron, les postes portent encore le nom de ceux qui les ont occupés pendant des décennies,



même s'ils sont décédés depuis longtemps : on tire donc au sort «le poste à Raymond», «le poste à Camille», etc. À la Blanchemer, on se contente de tirer des plaques métalliques numérotées, tout en s'autorisant à échanger, pour permettre par exemple à celui qui est le moins en forme d'avoir un poste plus proche de la route.

Le chef de groupe, Joël Grandjean, indique alors sur la carte affichée au mur la position de chacun, et procède à la lecture des consignes. En effet, la sécurité est la priorité des priorités, et ce depuis fort longtemps: quand je demande à quand remonte le dernier accident de chasse, personne n'est en mesure de me répondre car les chasseurs présents n'en ont jamais connu.



#### Première consigne :

Le port d'une veste ou d'un baudrier fluorescent est obligatoire pour tous les participants et observateurs. On me prête donc un gilet orange fluo.

#### Les autres consignes suivent :

- Les postés ne quittent leur poste sous aucun prétexte avant le signal de fin de battue
- Le chargement de l'arme ne s'effectue qu'une fois le début d'une battue sonné.
- Les armes chargées sont tenues en mains, canons strictement vers le sol ou le ciel.
- Tout tir doit se faire en dehors de l'angle de sécurité de 30° par rapport aux autres chasseurs, dans une zone offrant une bonne visibilité et en identifiant formellement l'animal.
- Tout tir à balle s'effectue debout, chaque tir doit être fichant, c'est-à-dire dirigé vers le sol.
- L'arme doit être déchargée, carabine ouverte, dès la fin de la chasse

Alors que Joël s'apprête à donner d'autres consignes, il reçoit un coup de téléphone : un autre chasseur, qui chassait à l'approche, leur annonce qu'il a prélevé un chamois. Il s'arrête là pour la journée et ne les rejoindra donc pas. J'irai le retrouver après la première battue.

Joël reprend la parole pour rappeler que l'objectif d'un tir doit être de tuer sur le coup et non pas de blesser ou de faire souffrir l'animal.

Il précise les animaux qu'il est possible de chasser aujourd'hui:

- Les petits chevreuils
- Les sangliers sauf les laids suitées
- Les chamois sauf les femelles avec leurs petits



En effet, le calendrier de la chasse permet de chasser en battue du 1<sup>er</sup> septembre à fin janvier, mais pour les cerfs, il faut attendre le 15 octobre. Il est aussi possible de chasser à l'approche, c'est-àdire seul, et ce dès le 1er juin pour le brocart et le sanglier et dès le 1<sup>er</sup> septembre pour le chamois.

Il est temps de prendre la route : les huit «postés» démarrent en premier, le temps d'installer les panneaux «chasse en cours» et de s'installer à leurs postes parfois très éloignés de la route. J'en profite pour faire connaissance avec les 3 traqueurs que je vais accompagner, et avec les 2 autres observateurs invités qui, comme moi, n'ont pas le droit de porter d'arme : Amaury, 12 ans, et son père sont là pour découvrir la chasse, c'est la première fois qu'ils accompagnent un groupe de chasseur.

Pierre-Yves, qui me présente son chien Lucky, est chasseur depuis une quinzaine d'années. Comme beaucoup, c'est une passion qu'il a héritée de son père et de son grand-père. Christophe aussi vient d'une famille de chasseurs puisque son grand-père est l'un des fondateurs de la société de chasse en 1950, et que son père et son oncle sont aussi des membres actifs.

#### Une bévue ordinaire, avec Agnès Grandjean

« La semaine dernière, juste avant de partir, j'ai changé ma veste orange trop chaude contre une plus légère. J'ai bien pris soin de prendre mon permis de chasse, conformément à la législation, ma carabine, mon sac et mon chapeau. Mais au moment d'armer la carabine, je me rends compte que j'ai oublié la culasse dans ma veste chaude... J'ai donc posté mais sans pouvoir intervenir! Une bévue ordinaire, car presque tous les chasseurs ont oublié un jour leurs munitions!»

# **HDIOKS**

#### Quel est donc le profil type du chasseur?

Difficile de le dire car professionnellement, ils viennent de tous les milieux : un ancien forestier. deux ingénieurs, un routier, un bûcheron... La plupart sont des hommes (il y a 3 femmes sur 45 chasseurs à La Bresse). Tous sont passionnés par la nature, ils aiment les animaux dans la forêt, mais aussi dans leur assiette!

À notre tour, nous prenons la route et nous mettons en place aux endroits définis. Les invités doivent rester proches d'un traqueur, mais les traqueurs sont assez éloignés les uns des autres, ils ne se verront pas. C'est très différent de la chasse en plaine où les cibles sont essentiellement des sangliers pour lesquels il est nécessaire de traquer en serrant les rangs. Pour ma part, je suivrai Pierre-Yves.



Avant de débuter cette traque, je ne peux m'empêcher de poser l'inévitable question : Quelle est la différence entre un bon et un mauvais chasseur ? Réponse de Christophe: «Le mauvais chasseur, il voit quelque chose qui bouge, il tire. Le bon chasseur, il connaît le biotope, la vie des différentes espèces, il respecte



la nature, et surtout il est très vigilant à propos de la sécurité et ne déroge à aucune règle, sous aucun prétexte »

Quelques jours plus tard, Marc Toussaint, le responsable de la Mariron (l'autre groupe de chasseurs), me précisera de façon humoristique : «il y a trois sortes de chasseurs : les chasseurs de trophées, les viandards et ceux qui fuient leur femme!»

Trêve de plaisanterie, le long signal de la corne annonce le début de la traque. Nous marchons donc à travers bois, en essayant de suivre à peu près la courbe de niveau. La forêt vosgienne étant aérée, le déplacement est aisé. Toutes les 3 à 5 minutes, Pierre-Yves donne un coup de corne rapide, repris à tour de rôle par les deux traqueurs : il permet de vérifier que les trois sont à peu près alignés et à une distance correcte les uns des autres.

Pierre-Yves envoie son chien fouiller en amont de son passage, mais il semble ne détecter aucune présence. Attentif à tout, le chasseur me signale une odeur caractéristique de cervidés. Je ne l'aurais pas remarquée seul, mais effectivement,

#### Corner, kesako?

La corne est l'instrument des chasseurs. Un coup long et la traque commence, trois coups longs et elle s'achève.

Mais à une époque où le téléphone portable n'existait pas, la corne s'est instituée en véritable moyen de communication, qui perdure aujourd'hui. Ainsi, les téléphones sont autorisés pour la sécurité, mais pas pour prévenir d'une arrivée de gibier.



Chaque groupe de chasseur a son code. Par exemple, à la Mariron, 3 coups brefs signalent qu'un chasseur a prélevé un chevreuil, pour 6 coups brefs, ce sera un chamois.

ce n'est pas la simple odeur d'humus, voire de champignon que je connais mieux. Il me fait remarquer également des marques de la présence de cerfs : des crottes, quelques empreintes... Le chien s'emballe quelque peu, semblant suivre une piste, mais revient finalement.

Nous avons parcouru les deux tiers de la parcelle quand nous arrivons dans une zone plus verdoyante, plus humide, avec quelques rochers offrant un peu plus de visibilité. Habituellement, c'est un endroit plus fréquenté par le gibier, qui y trouve de meilleures cachettes et de meilleures ressources en nourriture. Effectivement, les traces paraissent plus fraîches, mais toujours aucun animal en vue.

Au fil de la traque, je découvre d'autres indices de présence animale que je n'aurais

pas su détecter seul, comme cette souche toute patinée près d'un endroit marécageux : c'est l'endroit où un sanglier se frotte après s'être plongé dans la souille.

J'ai beau tendre l'oreille, je n'entends toujours pas la moindre présence de gibier, ni le moindre coup de feu. Mais au loin, j'aperçois une tache orange : c'est bien un des chasseurs postés que l'on s'apprête à rejoindre. Le chef traqueur sonne alors les trois coups longs marquant la fin de la traque, que chaque posté va répéter à tour de rôle. Le bilan de cette première traque est famélique : seul



Amaury et le traqueur qu'il accompagne ont aperçu un brocart, mais aucun posté n'a vu de gibier arriver, aucun coup de feu n'a été tiré.

Alors Amaury, qu'en pense-t-il du haut de ses 12 ans ? « Pour ma première sortie, j'ai aimé gambader dans la forêt, et comme j'ai vu un brocart, ça me donne envie de revenir».

Pour les habitués, ce sont la convivialité et l'amitié qui sont les meilleurs atouts



avait prévenu par téléphone qu'il avait

prélevé un chamois, m'attend. Il me raconte comment il est parti aux aurores, avant que les promeneurs ne sortent. Les couleurs du début d'automne, le temps clarteux, le brâme de quelques cerfs, tout annonçait une belle journée. Il n'a pas besoin d'attendre longtemps pour qu'un chamois s'approche à une vingtaine de mètres. Il a tout le temps d'ajuster son tir et le chamois s'écroule sans avoir le temps de souffrir, ni même d'entendre le coup de feu.



Quand j'arrive, il a fini de dépecer l'animal. Une bague en plastique est fixée sur une patte : celleci indique la date du prélèvement et l'espèce. En effet, les chasseurs achètent ces bagues (une

pour un cerf coûte une centaine d'euros) dans les quantités correspondant au plan de chasse, et ont l'obligation de les apposer sur le gibier abattu. Ils doivent ensuite faire constater le prélèvement à un agent de l'ONF. Ces règles ont pour but d'éviter le braconnage.

Cyril m'explique que le trophée, c'est-à-dire la tête de l'animal cuite et blanchie, sera présenté lors de l'exposition des trophées de la fédération de chasse. Tous les chamois, les cerfs mâles, ainsi que les brocarts tirés à l'affût y sont exposés, ce qui permet de faire un bilan.

Pour ce qui est de la viande, ou plutôt de la venaison puisque c'est le mot approprié, elle est partagée entre les chasseurs : pour un chamois, la quinzaine

de kilo de venaison est partagée entre deux chasseurs, pour une biche, c'est entre 4 chasseurs, quant aux cerfs, ils seront le plus souvent vendus à des restaurateurs (ce qui est interdit pour certaines espèces comme le chamois). La venaison doit reposer 4 ou 5 jours en chambre froide avant d'être découpée puis cuisinée ou congelée.

Après cette matinée d'observation et de discussions, des questionnements continuent à me trotter dans la tête. Comment peut-on concilier la passion de l'environnement et le fait de tuer des animaux que l'on admire?

Plusieurs chasseurs me rétorquent qu'entre l'abattoir et la chasse, l'abattoir est souvent bien plus cruel, comme certaines associations le démontrent régulièrement. À la chasse au moins, l'animal a sa chance, et le plus souvent, la mort est immédiate.

Par ailleurs, Lionel me confie: « Nous sommes vraiment des acteurs écologiques. Au printemps, nous apportons des pierres de sel dans la forêt car le gibier a des carences. Nous faisons des comptages qui permettent de mieux connaître notre environnement. Pourtant nous sommes régulièrement méprisés. Un jour, je me suis fait insulter violemment sur les crêtes par un photographe... c'est sûr que les gens ont beaucoup de préjugés, mais ils sont les premiers à se plaindre quand des hardes de cerfs et de biches viennent brouter jusque dans leurs jardins.»

Marc abonde en ce sens : «Ce n'est pas normal que les cerfs brâment en ville. Leur territoire devrait être la forêt.»



# EDIOSSI

#### Pourquoi alors cet état de fait ?



Tout d'abord, le gibier n'a pas de prédateur. Depuis la quasidisparition du loup et du lynx, il n'y a plus de grand prédateur dans les forêts vosgiennes. La surpopulation de gibier cause des problèmes, notamment la difficulté des sapins à se reproduire car les cervidés broutent les jeunes pousses. Il appartient donc aux chasseurs de jouer un rôle de régulateurs de la faune, pour « contribuer à rétablir l'équilibre forêtgibier », selon la Direction Départementale des Territoires (l'État). Le ministère de l'environnement considère la chasse comme « mission d'intérêt général ».

C'est pourquoi chaque année, un plan de chasse est décidé lors de réunions rassemblant de nombreuses entités, dont l'ONF, les communes, la fédération départementale de chasse et le GIC (groupement d'intérêt cynégétique, qui regroupe les associations locales de chasse). Ce plan détermine le nombre de bêtes

à prélever : cerfs, biches, faons, brocards, chevrettes, chamois, sangliers, lièvres, renards, tout est détaillé pour chaque lot. Par exemple, la Mariron doit, entre autres, prélever 10 cerfs, 22 biches, 12 sangliers, 14 brocarts, etc. et la Blanchemer seulement 4 cerfs mais 14 chevrettes et autant de chamois... Pas de renard depuis 2 ans, car la population de renards a été particulièrement affectée par une maladie ces dernières années.

#### Le permis de chasse à 0 €

Le département des Vosges, comme d'autres département, propose de passer gratuitement le permis de chasser, pour susciter des vocations. Par ailleurs, il est fréquent que les sociétés de chasse invitent gratuitement la première année, pour permettre aux jeunes chasseurs de s'équiper. Car ce loisir a un coût : celui de l'équipement, celui des bagues, etc. Annuellement, un chasseur dépense en moyenne entre 800 et 1000 € pour sa passion... Moins cher certes que d'autres loisirs appréciés dans le massif comme la moto ou le parapente, mais ces opérations de promotion sont appréciables.

#### Aperçu historique de la société de chasse Saint-Hubert :

Autrefois, des industriels de la vallée chassaient sur La Bresse, sur le terrain communal (Romary Jeangeorge, famille Clément de Cornimont, etc.). Ils étaient les seuls à pouvoir le faire, pour des raisons financières. Mais n'étant plus assez nombreux, ils délaissèrent la rive droite Moselotte à la fin des années 40

La société de chasse Saint Hubert est alors créée le 10 mai 1950 par Marcel Remy, Marcel Mougel et André Abel.

Quelques années plus tard, ces industriels quittent le reste du territoire, qui est alors partagé en 3 lots, nommés d'après ceux qui les reprennent : Les Fleurette, Georges Bolot, Ernest Jacquot. Il y a donc quatre lots dans une seule société de chasse.

À l'âge d'or de la chasse, dans les années 50 à 70, les jeunes n'ont plus de place pour chasser à La Bresse : ils vont donc sur Gérardmer, voire plus loin. Ils ne peuvent prendre une place que si un chasseur arrête ou décède!

Vers 1987, la tendance s'est inversée, on manque de chasseurs : les 3 lots rive gauche se regroupent progressivement jusqu'en 1997 où il n'en reste qu'un. En 2015, le lot rive droite se monte en association : la Mariron ; l'autre lot fait de même sous le nom d'Association cynégétique la Blanchemer. Les deux sont cependant sous couvert de la société de chasse Saint-Hubert, dont le président, Alain Corazza, gère les cotisations et les relations avec les autorités (ONF, Commune, manifestations sportives).



Ce plan de chasse est injonctif : il est interdit de prélever plus de bêtes que prévu, mais il est obligatoire d'en prélever au moins 80% sans quoi la responsabilité financière et pénale des chasseurs est mise en cause (article L.425-11 du code de l'environnement).

L'autre raison, c'est la multiplication des activités humaines dans la forêt. La randonnée, le VTT, le trail, la course d'orientation, la raquette, le ski de fond, le ski de randonnée... la forêt des Hautes-Vosges est un formidable terrain de jeu, mais si la faune est dérangée en permanence, elle perd ses repères et il n'est pas étonnant de la retrouver dans les quartiers résidentiels...

Une bonne entente est possible, évidemment : les organisateurs de course d'orientation, par exemple, ont l'obligation de faire une battue avant les épreuves pour éloigner les animaux des secteurs utilisés, mais ils ont l'interdiction d'aller en forêt en mai, principale période de mise-bas. Mais les trails de nuit, le VTT sur piste sauvage, ou les manifestations non déclarées sont vraiment problématiques, surtout si les organisateurs peu consciencieux laissent des traces (banderoles, panneaux sur les arbres).

À La Bresse, depuis l'an dernier, des secteurs étendus sont désormais interdits aux véhicules à moteur. Et pour toute manifestation qui se déroulerait dans la forêt communale, les chasseurs comme l'ONF sont consultés par la ville avant qu'elle ne donne ou non son accord, ainsi que le Parc naturel régional des Ballons des Vosges quand les zones concernées sont des espaces protégés. Ce dernier est de plus en plus vigilant dans les autorisations qu'il accorde.

Pour la plupart des promeneurs, la cohabitation ne cause aucun souci : en période de battue, les chasseurs posent une signalisation sur les chemins et en bord de route: ceux-ci n'interdisent pas le passage mais incitent à la vigilance et au respect mutuel. En revanche, les chasseurs insistent sur deux points très importants :

Il ne faut JAMAIS toucher des bébés animaux : l'odeur humaine alerterait la mère qui abandonnerait alors son petit, lequel serait ainsi condamné à mourir dans les jours suivants.

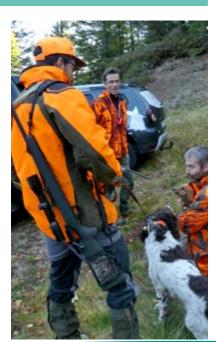


Un fusil tire des plombs destinés au petit gibier : bécasse, lièvre... Les plombs projettent un faisceau de projectiles, ce qui permet d'atteindre plus facilement ces animaux rapides Une carabine tire des balles. Soit le canon, soit la balle est rayée de manière à ce que le tir soit stabilisé et donc beaucoup plus précis. Elle est donc destinée plutôt au gros gibier, qui le plus souvent sera tué par l'onde de choc avant même de ressentir la douleur ou d'entendre le son de l'arme.

Ensuite, en forêt, il faut tenir les chiens en laisse et rester sur les sentiers balisés. Marc Toussaint me montre quelques photos qu'il a prises (que par décence, nous ne reproduirons pas dans ces pages), où des chiens errants attaquent des daguets. C'est particulièrement vrai en période touristique hivernale, période difficile pour le gibier où la nourriture est rare, les animaux fatigués et affaiblis.

Laissons la conclusion à Agnès Grandjean, une des rares chasseresses de La Bresse : «Les deux vallées nous offrent une grande liberté. Vivre le partage d'une journée de chasse est une page d'histoire à chaque fois. La rencontre avec un chasseur est un grand moment pour apprendre énormément sur notre belle nature bressaude»

Pour contacter ou rejoindre la société de chasse Saint-Hubert, n'hésitez pas à appeler Alain Corazza au 03 29 28 64 94.



#### Les 4 familles des animaux

Dans la famille des cerfs, je demande...

le faon : le bébé

la bichette ou le daguet : l'enfant la jeune biche ou le jeune cerf (de 2 à 8 ans) la biche ou le cerf adulte (de 8 à 13 ans) le vieux cerf (plus de 13 ans) : il est reconnaissable à sa tête basse

Dans la famille du chevreuil, je demande...

le chevrillard : le petit la chèvre : la femelle le brocard : le mâle

Dans la famille du chamois, je demande...

le chevreau : le bébé

l'éterle ou l'éterlou : l'enfant

le bouc : le mâle la chèvre : la femelle

Dans la famille du sanglier, je demande...

le marcassin : le bébé

la bête rousse : l'enfant de 8 à 18 mois

la laid : la femelle le sanglier : le mâle

# OFFICEDETOURISME ETDELOISIRS

#### Horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme

Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h Fermé le jeudi matin et le dimanche.

Cas exceptionnels d'ouverture et de fermeture du bureau d'accueil (jours fériés) à consulter sur www.labresse.net

Tél.: 0329254129

#### Réforme de la taxe de séjour

La loi de finances rectificative du 28 décembre 2017 prévoit à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019 :

- la possibilité pour les communes d'instaurer une taxe de séjour en fonction du prix de la nuitée pour les meublés de tourisme non classés, notamment ceux mis en location par les plateformes de réservation en ligne.
- la collecte de la taxe de séjour par les plateformes (en ligne) de réservation ou de location ou de mise en relation pour la location de meublés de tourisme.

Voici les tarifs applicables à partir du 1er janvier 2019 pour la commune de La Bresse :

Selon les délibérations nº1/2018 du 25 juin 2018 et 2/2018 du 17 septembre 2018

Tarifs de la taxe de séjour (par jour et par personne) y compris Taxe Départementale Additionnelle : 10 % du tarif communal

Classement	Hôtels	Meublés et établissements équivalents	Camping	Chambres d'hôtes
Non Classé sans étoile *	4% du coût HT de la nuitée par personne avec plafond de 2€	4% du coût HT de la nuitée par personne avec plafond de 2€	0,22€	0,82€
1☆	0,82€	0,82€	0,22€	0,82€
2☆☆	0,94€	0,94€	0,22€	0,82€
3☆☆☆	1,10€	1,10€	0,60€	0,82€
4☆☆☆☆	1,65€	1,65€	0,60€	0,82€
5 \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$	2,00€	2,00€	0,60€	0,82€

Sur les aires de stationnement et les aires de services de camping-car, une taxe forfaitaire de 1,20€ par nuit et par véhicule sera appliquée, quel que soit le nombre d'occupants.

#### (\*) Exemple de calcul de la taxe de séjour à percevoir pour les hébergements non classés:

4 personnes séjournent dans un hébergement non classé dont le loyer est fixé à 150€ par nuit.

La nuitée est ramenée au coût par personne (qu'elle soit assujettie ou exonérée) soit 150 €/4 = 37,50 €.

La taxe de séjour est calculée sur le coût de la nuitée soit 4% de 37,50€ = 1,50€ par nuitée et par personne assujettie (limite du plafond applicable : 2€)

La Centrale de Réservation se mettra en conformité à partir du 1er janvier 2019 avec l'obligation de perception de la taxe de séjour par les plateformes de réservation. Les réservations prises à partir de cette date incluront donc la taxe de séjour qui sera reversée directement à la trésorerie.

#### **Promotion**

L'OT en visite chez ses partenaires



Afin de parfaire sa connaissance du territoire, l'équipe de l'OT a reconduit en 2018 ses « visites-prestataires » (Montagne des Lamas, musée des Mille et une Racines, Tissage Torrent, Centrale Foncière, bar à vin l'Atypique, restaurant l'Authentik, ferme de montagne Entre les Gouttes, chèvrerie du Brabant, ferme des Alisiers, Cuvées Vosgiennes, restaurant La Brabanthière, jardin de Bonnegouttes, hôtel-restaurant Ibis, Illico Perso, jardin du Haut Chitelet, musée des Combattants 39/45).



Elles ont eu lieu au mois de septembre et viennent en complément des Eductours organisés au printemps dernier.



#### **Horaires complexe piscine loisirs**

2A rue des Proyes - 88250 La Bresse - Tél.: 03 29 26 21 20 Site internet: www.labresse.net - E-mail: accueil.piscine@labresse.fr

#### Horaires du 24 novembre au 21 décembre

	Piscine	Espace Bien-être Sauna - Hammam	Créneaux promotionnels* ▼	ACTIVITÉS
Lundi				Aquatraining avec coach de 17 h 30 à 18 h 15 et de 18 h 30 à 19 h 15 **
Mardi	16 h 30 à 19 h	16 h 30 à 18 h 45	De 17 h à 19 h	Aquatraining accès libre de 16 h 30 à 18 h **
Mercredi	10 h 30 à 19 h		De 12 h à 12 h 30 et de 17 h à 19 h	École de natation de 9 h 30 à 10 h 30 Aquagym de 19 h à 20 h
Jeudi	16 h 30 à 19 h		De 17 h à 19 h	Aquagym en musique de 12 h 15 à 13 h 15 Aquatraining acces libre de 16 h 30 à 18 h ** Aquabress de 19 h à 20 h
Vendredi	16 h 30 à 21 h	16 h 30 à 20 h 45	De 19 h 30 à 21 h	Aquatraining accès libre de 16 h 30 à 18 h **
Samedi	10 h 30 à 12 h 30 et 14 h à 18 h		De 10 h 30 à 12 h et de 16 h à 18 h	Aquagym de 9 h 30 à 10 h 30
Dimanche	9 h à 12 h 30	10 h à 12 h	De 9 h à 9 h 30	

<sup>\*</sup> Les tarifs promo sont accordés aux abonnés pour toute entrée à la piscine aux horaires indiqués dans «créneaux promotionnels».
\*\* À partir du 1er décembre 2018.

"En conformité avec l'arrêté préfectoral relatif à la situation de sécheresse actuelle, il ne sera pas procédé au mois de novembre, comme initialement prévu, à la vidange des bassins de la piscine de La Bresse.

En revanche, la piscine sera tout de même fermée du 5 au 23 novembre inclus pour permettre les opérations de maintenance de nos installations, de petits travaux d'entretien et de nettoyage du complexe.

En fonction de l'évolution de la situation et de la levée des restrictions d'eau par la préfecture, nous vous communiquerons, en accord avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) les prochaines dates pour notre vidange réglementaire et obligatoire."

À partir du 1<sup>er</sup> décembre 2018 : nouvelle activité aquatraining (aquabike, trampoline...) : Séances avec coach (sur inscription) ou en accès libre

Séances découvertes gratuites le 26 novembre à partir de 17 h 30. Inscription préalable à la caisse de la piscine (coordonnées ci-dessus).



#### Semaine du Goût Conférence de Presse du 28 septembre

La conférence de presse qui annonçait le lancement de la 2<sup>e</sup> édition de la Semaine du Goût à La Bresse a eu lieu le vendredi 28 septembre aux Cuvées Vosgiennes en présence de Hubert Arnould, Maire de la commune, Hervé Pierrel, Vice-Président de l'OTL et Jérôme Mathieu, Conseiller Départemental et Adjoint au Maire.

Merci aux restaurateurs, associations et commerçants participants : le Diamant, la Table d'Angèle, la Cheminée, le Chalet des Roches, le restaurant Ibis, l'Auberge des Skieurs, le Collet, le Domaine du Haut

Jardin, Au Bram's, les 4 Saisons, le bar à vins l'Atypique, le traiteur « Chez Fred », les Cuvées Vosgiennes, Gourmand'art, la ferme du Saichy, le GAEC Entre les Gouttes, le magasin Super U, la MLC de La Bresse et le cinéma Grand Écran et l'association Cook Event Services.

### **TRIBUNE**

#### Article du groupe majoritaire

Après un été chaud et sec, l'automne se déroule de la même façon, toujours aussi chaud et sec, sans pluie. La situation est sans précédent pour ce qui est de nos ressources en eau, les derniers jaugeages que les services ont réalisés nous montre que nous sommes au niveau de la moitié des niveaux les plus bas en 2003.

La situation de la commune est particulière avec les pics de consommation que nous avons à assumer, du fait de la fréquentation touristique.

Le volume d'eau consommé passe du simple au double, en période de fort étiage comme

Nous savons aussi que nombre de sources privées sont en forte baisse. Nous tenons à rappeler que la commune peut mettre à disposition de l'eau pour dépanner mais qu'elle ne peut en assurer l'acheminement qui peut être réalisé par un prestataire privé, sans que celui-ci ne puisse facturer l'eau en temps que telle.

Devant cette situation critique, nous avons fait le choix de communiquer avec l'ensemble des résidents bressauds permanents ou temporaires, ainsi que vers les entreprises et professionnels de l'hostellerie restauration.

Nous sommes tous consommateurs d'eau et nous avons le devoir de l'économiser, que ce soit de l'eau du réseau public ou provenant d'une ressource privée.

Cette sécheresse doit nous interpeller et nous faire prendre conscience que les effets du dérèglement climatique sont aussi valables pour nous au cœur de nos montagnes.

Néanmoins et pour faire face à l'augmentation de la demande en eau sur notre commune, les municipalités successives ont toujours mis en œuvre de nombreux moyens pour viabiliser, optimiser nos ressources (travaux d'interconnexion des réseaux, recherche et réparation des fuites, optimisation et renforcement des cuves de stockage).

Les esprits chagrins nous diront qu'ils le savaient et auront certainement une solution évidente qui aurait dû être mise en œuvre depuis des décennies. Néanmoins, cette situation de crise doit aussi nous faire réfléchir à l'augmentation constante de nos besoins et nous faire réfléchir à plus de mesure et de vigilance quand il s'agit d'ouvrir des secteurs à l'urbanisation...

La modification de notre Plan Local d'Urbanisme devra (et c'est réglementaire) prendre en compte cette problématique de capacité des réseaux d'eau en période de forte sécheresse. Depuis le début de l'été nous avons déjà pris attache des services d'un hydrogéologue pour trouver des ressources nouvelles afin de sécuriser l'alimentation en eau potable de l'ensemble des populations bressaudes, résidents permanents et occasionnels.

Quoi qu'il en soit, la prise de conscience doit être collective afin de limiter notre consommation et c'est bien le sens de la communication dont vous avez été destinataire.

Au niveau de la communauté de commune,

Le conseil municipal a pris une Motion rappelant son attachement au périmètre intercommunal actuel et à rappeler l'engagement des élus bressauds au sein de la communauté de communes des Hautes-Vosges. Bien des voix s'expriment pour dénoncer tel ou tel mode de fonctionnement, mais que chacun des élus de la communauté de communes fassent en sortent de sortir des postures et mettent en œuvre une véritable réflexion communautaire.

Avec cette Motion nous avons voulu rappeler que ce périmètre n'était pas un handicap mais un atout pour nos territoires.

Les élus de la majorité

#### Article du groupe minoritaire

#### Rentrée 2018, suite;

Pour compléter les informations données par M. le Maire dans le Vosges Matin du 25 septembre, lors du conseil de septembre, ce dernier a rendu compte aux élus que tous les lots (12) concernant le dossier «funérarium» ont été déclarés infructueux, soit parce que les offres étaient supérieures à l'estimation du maître d'œuvre, soit parce que sans réponse d'entreprise. L'ensemble des lots est donc reparti en consultation.

Rappelons, que la ligne budgétaire prévue pour 2018 avoisine les 650 000€. Notons également qu'à ce jour, ni les conseillers municipaux, ni la population n'ont encore vu la moindre esquisse de ce dossier «majeur» de la municipalité. Quant au décret précisant une évolution de la loi obligeant les collectivités à se mettre en conformité pour ce type d'équipement, il ne nous est pas encore parvenu, la demande a été faite en avril 2018. Devons-nous en conclure qu'il n'y en n'a pas eu de nouveau depuis 2009?

Suite du projet d'échange de terrains boisés soumis au régime forestier (4ha17) demandé par un privé y exerçant des activités de loisirs. Une demande de distraction au régime forestier a été lancée par la commune (conseil municipal de mars 2018). Afin de poursuivre l'instruction, les services de l'ONF exigent, en plus des conditions de parité de surface et de valeur des terrains échangés, que soient identifiées des surfaces de compensation (à hauteur de celles de l'échange). Ces surfaces, actuellement boisées, passeront alors sous régime forestier, c'est-à-dire gérées par les services de l'ONF.

Au cours de ce conseil nous avons également rappelé que plusieurs de nos questions posées en séances de conseil étaient toujours en attente de réponse. En l'occurrence, le bilan de l'activité Rayon de Soleil (demandé en avril 2018), celui du déneigement (demandé en juin 2018), celui du chantier de réhabilitation du col de Grosse Pierre. A cela nous ajouterons celle de la séance de septembre, un point sur les effectifs de la rentrée 2018/2019.

Concernant la Communauté de Communes des Hautes Vosges, rappelons qu'à plusieurs reprises, nous avons demandé qu'un point sur l'évolution des compétences optionnelles et facultatives soit fait au conseil. Pas vraiment de réponses.

La décision de 7 communes de quitter ce territoire a été actée au conseil communautaire de septembre 2018 (19 abstentions, 24 pour, 4 contre et 1 nul).

Elle a conduit le maire de La Bresse à proposer une motion relative à cette situation. Cette motion, nous l'avons découverte au moment des questions diverses, sans qu'aucune information préalable n'aie été donnée!

Nous regrettons mais comprenons, le choix de ces 7 communes ex Gérardmer Monts et Vallées de vouloir quitter la nouvelle communauté de communes. Outre le débat sur l'évolution de la compétence « Construction, entretien et fonctionnement culturels et sportifs et d'équipements de l'enseignement préélémentaires et élémentaire », le vote très politisé du président et des vices présidents en janvier 2017 n'avait pas manqué de nous surprendre. Ce n'est pas notre conception de la vie et gestion publique locale.

L'objectif premier de ce périmètre étant de travailler pour l'ensemble de sa population, de partager des idées pour avancer et de se projeter dans l'avenir afin de mieux appréhender les besoins de tous.

**NB:** Pour une bonne compréhension, précisons que cet article a été déposé le 7 octobre pour publication début novembre et permet à la majorité un délai d'au moins 15 jours pour y répondre. C'est pourquoi, nous invitons les lecteurs à lire notre article en premier.

Les élus du groupe minoritaire



#### La Tourterelle au Sentier de la photo

Mardi 18 septembre, les grandes et moyennes sections de la maternelle La Tourterelle se sont rendues en bus communal au Haut du Tôt pour profiter de l'exposition en plein air des photos du Tibet.

Les Moyens ont découvert les animaux du Tibet : yack, panthère des neiges, renard...

Les Grands ont retrouvé le portait original dont ils avaient la moitié et se sont exprimés sur les expressions des visages.

Cette sortie sous le soleil automnal a été enrichissante et très agréable.

#### Opération brioches de l'amitié

L'opération «brioches de l'amitié» qui s'est déroulée le 6 octobre dernier a permis de récolter 1300€ pour l'ADAPEI 88 (Association des Amis et Parents de personnes déficientes intellectuelles vosgiens). Dix-neuf bénévoles au total ont vendu 440 brioches, 10 équipes ont sillonné les rues de la commune pour l'habituelle vente en porte à porte et un stand a été mis en place à super U.

Le CCAS remercie vivement les bénévoles pour leur investissement.

#### Travaux à la mairie

Ce début d'automne, la mairie était cachée derrière des échafaudages pour, essentiellement, la rénovation de la couverture et l'isolation de la toiture.

La commune a aussi fait effectuer les travaux de mise aux normes incendie pour le local des archives situé dans les combles et la rénovation de l'appartement au 2<sup>e</sup> étage.



#### Un week-end d'amitié avec Pforzheim.

Les Amis de Pforheim étaient récemment invités en Allemagne pour un week-end amical. Le samedi, ils ont visité un parc animalier, où ils ont pu assister au repas des lynx, loups, sangliers et cerfs et s'informer sur leur mode de vie.

Le dimanche, ils ont pris le temps de découvrir la ville thermale de Baden-Baden: son luxe mondain et son prestige politique ont séduit les participants qui se sont promenés sur les allées du centre thermal en découvrant les témoignages de son passé... Dès le 19e siècle, la ville fut un lieu de contact européen, et elle a accueilli l'État Major français durant l'occupation qui suivit la Seconde Guerre mondiale.

Les échanges pendant le repas de la mi-journée ont permis de faire le bilan humain et de souligner combien cette amitié est nécessaire : elle permet de rêver de paix et de la construire.

#### Le lien intergénérationnel chez Les P'tits amis de Oui-Oui : c'est du solide.

Sourires partagés, regards malicieux sur quelques pas de valse, il n'y a pas d'âge pour passer du bon temps et profiter les uns des autres. Comme chaque année, ça a été un plaisir pour les enfants et toute l'équipe « les P'tits amis de Oui-Oui » de retrouver les aînés de la commune réunis au tour de leur traditionnel repas, le 4 octobre. Ces échanges entre générations, faisant partie intégrante du projet de la structure, sont d'ailleurs tissés tout au long de l'année autour de moments toujours conviviaux entre les jeunes et les moins jeunes...



# DANS - RETRO

#### La Bressaude

#### La Roue Verte peaufine l'affûtage en cyclocross...

Robin Mougel, en juniors, a brillé, finissant 1er à Saint-Nabord et Gérardmer et 2e à Vittel. Tom Perrin, en minimes, finit 3e à Gérardmer.

La saison estivale terminée, ils vont maintenant enchaîner les courses plus grasses, quand la pluie laissera la boue recouvrir leurs belles tenues!





#### Section Athlétisme



Les séniors toujours au top sur les trails!

Chloé Lalevée a remporté de nombreuses courses : les Mini-Crêtes, Nice, le Sap Trail, les Six communes, le St-Mont, et le Cross Hivernal de la Haute-Moselotte.

Claire Mougel n'est pas remportant reste, en premières Crêtes Vosgiennes, les trails de Gérardmer et de Seyssel.

Hervé Mougel a terminé à une honorable 13e place des Championnats de France à Mont Genèvre, et a remporté les trails des Charbonniers, de Serrichamps, de Seyssel et le Rainkopf Trail.

L'histoire ne dit pas combien de paires de running ont été usées et combien de kilos de féculents ont été engloutis!

#### Section Ski

Vainqueur fin septembre à la Montée du Semnoz à



Annecy, Adrien Mougel a aussi remporté le challenge national Vincent Vittoz le 7 octobre, chez lui dans les Vosges, en cumulant le meilleur temps de la course à pieds et de la montée à ski-roues du Haut du Tôt. Au mois d'aout, il avait participé à la plus grande course de ski roues au monde : l'Alliansloppet. Cette course de 48 km en style classique se déroule à Trollhättan (près de Göteborg). Il a profité de ce long déplacement pour participer à d'autres compétitions : la Trollhättan City Trail où il finit 2<sup>e</sup>, et la GKN, où il termine également à la 2<sup>e</sup> place.

#### Section Moto

Julien Perrin a gagné une finale humide à Lamure sur Azergues.

De son côté, Vincent Mougenot a largement remporté le Championnat de France de Montée Impossible, et Yanick Kientzy réussit aussi à se hisser sur le podium, à la 3<sup>e</sup> place. Chez les filles, Chloé Leduc est seconde. Grand bravo à tous pour cette saison fantastique!



#### **Podiums**

19 podiums en août et 36 en septembre Se sont particulièrement distingué(e)s :

Maëla Didier, Oriane Didier, Justine Mengin, Amandine Mengin, Matteo Remy, Martin Botet, Matteo Correia et Delphine Claudel pour le ski club

Titouan Perrin-Ganier, Robin Mougel pour la Roue Verte (VTT et Cyclo-cross)

Claire Mougel, Hervé Mougel, Philippe Vaxelaire pour l'Athlétisme (trail)



## Sortie ensoleillée pour les « Toujours Jeunes »

Une cinquantaine de membres des «Toujours Jeunes» a passé une semaine à Carqueiranne. Sorties, baignades et bonne humeur étaient au rendez-vous. Le soleil et le ciel bleu ont été de la partie tous les jours..



#### Sortie conviviale à L'EHPAD

Le Chalet des Roches a été choisi cette année pour clôturer les sorties estivales de l'EHPAD.

Les bénévoles, membres de l'association Les Amis de la Clairie s'impliquant dans la vie de la maison de retraite ainsi que des membres du CCAS et du CVS étaient invités à partager ce repas avec les résidents.

Pas de place au silence dans la salle! Discussions, anecdotes, rires et sourires ont ponctué cette journée.





#### Repas des aînés

L'habituel repas des ainés s'est déroulé à la halle des congrès le 4 octobre dernier, organisé par le CCAS. Le Maire a salué les 430 convives présents sur 1005 invitations envoyées aux personnes âgées de 71 ans et plus. C'était aussi l'occasion de faire un petit clin d'œil aux doyens de ce repas, Madame Marie Mansuy (96 ans), et Monsieur Paul Perrin (98 ans).

Un repas particulièrement chaleureux, un temps de pause pour se rencontrer, échanger, moment festif que les enfants de la crèche Les P'tits amis de Oui-Oui sont venus partager à l'heure du goûter.





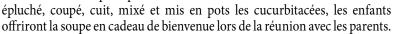
# DANS - RETRO

#### Saint-Laurent

#### De la soupe à la maternelle

Voici venu le temps des récoltes. Le jardin de la maternelle a donné de belles courgettes.

C'est pourquoi les enfants et les maîtresses ont décidé de réaliser une délicieuse soupe. Après avoir





Lundi 1er octobre, les enfants de CE1, CE2 et les collégiens ont rencontré M. et M<sup>me</sup> Boissonnet, représentant de l'association Akamasoa. À Madagascar, cette association a été fondée par le Père Pedro en 1989 pour venir en aide aux personnes pauvres qui vivaient sur la décharge d'Andralamita. L'objectif est de leur donner un toit, un travail et une éducation. L'établissement participe depuis quelques années aux actions menées par le Père Pedro et son équipe, et cette année, un chèque de 5394 € a été remis grâce aux actions bol de riz et à la récolte de fonds sur le temps de Carême.



M. et M<sup>me</sup> Boissonnet ont expliqué aux jeunes qu'avec cette somme, une maison pourra être construite et loger jusqu'à 8 personnes.

Félicitations à tous les participants!

#### **Echange scolaire France-Allemagne**

Du 24 au 28 septembre, 22 élèves germanistes du collège Saint-Laurent et trois accompagnateurs (M. Didier, M. Remy et M<sup>me</sup> Fleurette) se sont rendus pour la deuxième fois à Ostringen (ville du Bade-Wurtemberg).

À leur arrivée, le directeur de l'école allemande leur a délivré un message de tolérance et d'espoir concernant l'Europe.

Ils ont pu participer à diverses activités enrichissantes : le Stockbrot (fabrication artisanale du pain), Musée Mercedes à Stuttgart, Château de Karlsruhe, soirée à thème (Oktoberfest), petit déjeuner traditionnel organisé par les parents allemands (charcuterie, fromage...).

Les participants attendent désormais leurs amis allemands au mois de mars.



#### Naissances

- Valentine, née le 17 septembre à Remiremont, fille de Charlotte Curien et Jean-Charles Claudel.
- Agathe, née le 23 septembre à Remiremont, fille de Noémie Claudon et Didier Morel.
- Aerys, née le 24 septembre à Remiremont, fille de Mélanie Pierre et Rémi Poirot.

#### **Mariages**

- Le 1er septembre, Patrick Gouth, responsable du personnel, et **Adélaïde Mougel**, infirmière, résidants à La Bresse.
- Le 1er septembre, Loïc Poirot, responsable de secteur, et Clémence Poirot, pharmacienne, domiciliés à La Bresse.
- Le 8 septembre, **Dorian Poirot**, maçon, et **Melody** Harlegand, éducatrice de jeunes enfants, domiciliés à La Bresse.
- Le 15 septembre, David Demangel, barman, et Audrey Mougel, serveuse, domiciliés à La Bresse.
- Le 15 septembre, Cyril Girard, agent polyvalent, et Alexandra Crouvizier, conseiller accueil, domiciliés à La Bresse.



#### Services communaux

Mairie: 03 29 25 40 21

**Du lundi au vendredi** : 9h-12h 15 et 14h-17h Samedi : 9 h-12 h - Service Population uniquement

Pour toute question sur vos droits Mairie Infos Services: 03 29 25 77 87 code MIS06

Astreinte des adjoints : 06 08 57 51 94

Services Techniques Municipaux: 03 29 25 53 89

Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h

Service urbanisme et gestion du patrimoine : 0329255389

Du lundi au vendredi : 9 h-12 h et sur rendez-vous, 14 h-17 h les lundi, mardi, jeudi et vendredi

EHPAD (Maison de Retraite)

03 29 25 59 25 - 27 - 32A rue de la Clairie

S.S.I.A.D (Service de Soins Infirmiers A Domicile)

06 88 15 56 42 - 32A rue de la Clairie

Régie Municipale d'Électricité : 03 29 25 54 00 **Du lundi au vendredi** : 7 h 30-12 h et 13 h 30-17 h

Syndicat Intercommunal d'Assainissement : 03 29 62 54 21

24 rue de la 3<sup>e</sup> DIA, 88 310 Cornimont **Du lundi au vendredi** : 8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h

#### Numéros d'urgence

Urgences à domicile : 15

Pompiers et urgences sur la voie publique : 18

Gendarmerie: 17

En dehors des heures d'ouverture. pour toute urgence :

Service des eaux : 06 08 23 56 53 Bâtiments communaux : 06 07 96 51 26 Membres de la municipalité : 06 08 57 51 94

#### Services médicaux

Service Médi-Garde

(nuit, dimanche, jours fériés): 0820 33 20 20

#### Médecins

#### Uniquement sur rendez-vous

Dr Arnould

2 rue Joseph Remy - **03 29 25 53 08** Lundi, mardi et jeudi : Journée Vendredi : demi-journée Fermé le mercredi

Dr Hofgaertner

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 35 35 Lundi : 10 h 30 - 12 h et 14 h - 16 h Mercredi: 10 h 30 - 12 h et 17 h - 19 h Jeudi et vendredi : 8h - 10h et 17h - 19h

Samedi : 8h - 10h

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 40 87

Les matins du lundi au samedi et les soirs à partir de 17 h

sauf le jeudi.

Dr Ménière

11 rue de l'Église - 03 29 25 40 09

8 h-11 h et 15 h-18 h.

Fermé le mercredi après-midi et le samedi

### Services sociaux

Maison de services au public

Maison de La Bresse, 7A rue de la Clairie, 03 72 58 00 09

Mardi: 13 h 30-17 h Vendredi: 8 h 30-12 h

ADMR Permanence téléphonique : 03 29 25 62 60

Adavie: 03 29 35 23 06

#### La Poste

Horaires:

**Lundi**: 13h30-16h30 - **Mardi**: 10h-12h et 13h30-16h30 Du mercredi au vendredi : 9h-12h et 13h30-16h30

**Samedi** : 9h-12h

#### Permanences des élus

Hubert Arnould - Maire	Reçoit sur rendez-vous
Maryvone Crouvezier - 1 <sup>re</sup> Adjointe, finances	
Jérôme Mathieu - Adjoint aux énergies	
Geneviève Demange - Adjointe à la population	Mardi de 10 h à 12 h
Raymond Marchal - Adjoint à l'environnement	Jeudi de 10 h à 11 h
Alexandrine Ducret - Adjointe à la culture et aux écoles	Lundi de 10 h à 12 h
Jean-François Poirot - Adjoint à la voirie et aux bâtiments	Samedi de 10 h à 12 h sur rendez-vous
Elisabeth Bonnot - Adjointe aux ressources humaines et à la communication	Samedi de 10 h à 12 h sur rendez-vous
Nicolas Remy - Adjoint aux sports et au tourisme	Lundi de 14h à 17h sur rendez-vous

#### Infirmières

Valérie Flieller - Isabelle Claudel

6 Grande Rue - 03 29 25 65 49 - 06 71 50 24 41

Nathalie Poirot et Anne-Élodie Antoine

12 rue Mougel Bev - 03 29 25 63 96 - 06 07 82 92 35

Lundi au samedi 8 h 30 à 9 h 30

#### **Pharmacies**

Pharmacie de garde : numéro Audiotel 3237

Pharmacie Doridant-Marion

19 quai des Iranées - 03 29 25 40 65

**Du lundi au samedi** : 8 h 30-12 h 15 et 14 h-19 h 15

Pharmacie du Hohneck

23 rue Paul Claudel, 03 29 25 41 13 **Du lundi au samedi** : 8 h 30-12 h et 14 h-19 h

#### Ambulances - Taxi - VSL

Taxi Denis: 03 29 25 40 28 ou 06 76 47 33 95

Transmosel SARL: 03 29 25 60 60

Nuit (20 h à 8 h), dimanches et jours fériés :

faites le 15

### Horaires déchetteries

Communauté de communes des Hautes-Vosges Tél. : 03 29 27 29 04 Les quatre déchèteries de la communauté de communes so accessibles à tous les habitants du territoire, quelle que soi leur commune de résidence.

	Machallip a La Diesse		
Jour	Matin	Après-midi	
Lundi		14 h - 18 h	
Mardi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h	
Mercredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h	
Jeudi			
Vendredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h	
Samedi	8 h 30 - 12 h	14 h - 17 h	
	Blanfin à Saulxure	es-sur-Moselotte	

	Biantin a Saulxures-sur-Moselotte	
Jour	Matin	Après-midi
Lundi	8 h 30 - 12 h	
Mardi		
Mercredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Jeudi	8 h 30 - 12 h	14h - 18h
Vendredi	8 h 30 - 12 h	14h - 18h
Samedi	8h30 - 12h	14 h - 17 h

DÉCHÈTERIE DE LA HEUNOTTE 114 faubourg de Bruyères - 88400 Gérardmer - Tél : 03 29 41 75 54 DÉCHÈTERIE DE LA PRÊLE

13 route de Gérardmer - 88120 Le Syndicat - Tél : 03 29 62 28 87

# AGENDA

### CULTURE

### SPORT

### LOISIRS

#### ■ 11 novembre

Rencontre avec l'artiste Claude Semelet Maison de La Bresse ---- 10 h 30-12 h 30 - 15 h-8 h

**Infos**: Mairie-Service communication Tél.: 0329254021 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

#### ■ 17 novembre

Concert - Quatuor à cordes Ondis

**Infos**: Mairie-Service communication

Tél.: 0329254021 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

#### ■ 18 novembre

Concert - Orchestre symphonique Résonnances

Salle des Fêtes 14 h 30

**Infos**: Mairie-Service communication Tél.: 0329254021 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

#### **29** novembre

20h04 de l'idée sans détour

Maison de La Bresse ----- 20 h 04

Infos: Mairie-Service communication

Tél.: 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

#### ■ 9, 10 et 11 novembre

Open des Hautes Vosges de fléchettes Station La Bresse-Hohneck ............ 10 h et à 20 h

**Infos** : Élisabeth Mercier - Tél. : 06 30 08 74 47

#### ■ 18 novembre

Dimanche en Jeu Halle des Congrès ...... 10 h 30-17 h 30

Infos: M.L.C. - Tél.: 0329256009 ludothequemlc@gmail.com



### DIVERS

